
Un habitat perché et fortifié du Ve s. av. n. è. sur le mont Peigros, Sainte-Maxime (Var)

à la mémoire de Jean-Luc Fiches et Tinekke Struijke

Françoise AUDOUZE, Jacques Bérato, Bui THI MAI, Philippe MARINVAL, Sander van der LEEUW, Philippe AYCARD, Michel DUBAR et Michèle BALLINGER



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dam/6564>

DOI : [10.4000/dam.6564](https://doi.org/10.4000/dam.6564)

ISSN : 1955-2432

Éditeur

ADAM éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2014

Pagination : 143-191

ISBN : 2-908774-26-7

ISSN : 0184-1068

Référence électronique

Françoise AUDOUZE, Jacques Bérato, Bui THI MAI, Philippe MARINVAL, Sander van der LEEUW, Philippe AYCARD, Michel DUBAR et Michèle BALLINGER, « Un habitat perché et fortifié du Ve s. av. n. è. sur le mont Peigros, Sainte-Maxime (Var) », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 37 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 07 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/dam/6564> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dam.6564>

Ce document a été généré automatiquement le 7 avril 2023.

Tous droits réservés

Un habitat perché et fortifié du Ve s. av. n. è. sur le mont Peigros, Sainte-Maxime (Var)

à la mémoire de Jean-Luc Fiches et Tinekke Struijke

Françoise AUDOUZE, Jacques Bérato, Bui THI MAI, Philippe MARINVAL, Sander van der LEEUW, Philippe AYCARD, Michel DUBAR et Michèle BALLINGER

Introduction

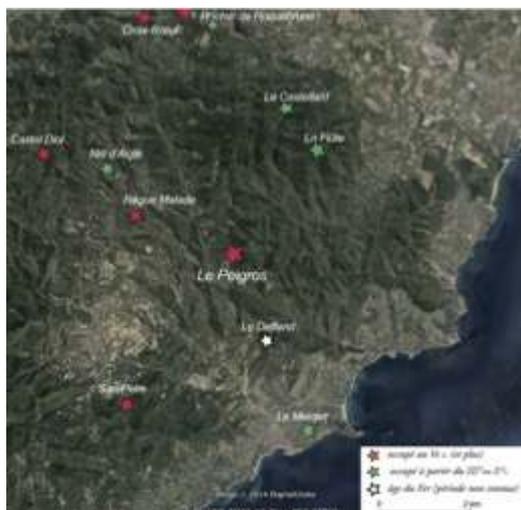
- 1 La reprise de l'étude de la céramique du Peigros par Jacques Bérato donne l'occasion de publier plus complètement les résultats des fouilles de cet habitat perché¹. En 1989 Jean-Luc Fiches lançait un programme « *Hommes, espaces et techniques dans la région de Fréjus (Var) : occupation et environnement dans le bassin de l'Argens depuis le Néolithique* » au sein de l'Action Thématique Programmée « Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine » (Fiches *et al.* 1993). La démarche générale du projet se voulait une approche collective et interdisciplinaire fondée sur une archéologie de l'espace. Elle comprenait aux marges de la vallée de l'Argens une étude de l'occupation humaine dans les Maures orientales à partir de campagnes de prospections et d'études environnementales.
- 2 Il fut décidé d'ouvrir parallèlement une fouille d'habitat perché fortifié du premier âge du Fer dans l'espoir de relier un de ces habitats à son territoire et de mieux comprendre la fonction de ces sites : habitat ou refuge d'un groupe, habitat d'une petite communauté villageoise ou d'une famille de l'élite, lieu éventuel de contrôle des échanges de la côte vers l'intérieur ? La relation avec les habitats perchés voisins et les autres types d'habitat (bâtiments isolés ou petits hameaux) était envisagée dans la synchronie comme dans la diachronie (processus de concentration ou de dispersion) grâce, du moins l'espérait-t-on, aux prospections. Ces questions faisaient et font écho aux interrogations de P. Arcelin (1989, 1999, 2001 ; Arcelin, Dedet 1985 ; Arcelin *et al.*

1982), et plus récemment de D. Garcia (2005) et de G. Bagan (2007). Le choix s'est porté sur une enceinte de petite taille située sur un à-pic au sommet du mont du Peigros, point culminant des Maures orientales. Il avait fait l'objet d'un sondage par le Dr. D. Wallon en 1968 et d'un repérage aérien et terrestre par G. Congès et G. Sauzade en 1987. Le Dr. D. Wallon avait identifié un rempart et une occupation des VI^e-V^e s. av. n. è. sur l'étroit sommet du Peigros (1991). À l'époque de la fouille (été 1990 et printemps puis été 1991), les habitats de hauteur du premier âge du Fer dans les Maures étaient fort mal connus en dehors des deux grands sites fortifiés de Montjean et Maravielle (Wallon 1984, 1986, 476-477)².

1. Contexte géologique et géographique

- 3 Le mont du Peigros, au sommet duquel se trouve le site, est situé dans la partie orientale du massif des Maures, juste au-dessus du col de Gratteloup. Il surplombe la voie de communication du Muy à Sainte-Maxime qui suit une des deux failles traversantes qui relie la côte à la vallée de l'Argens (fig. 1). Le gneiss prédomine dans la partie orientale du massif. C'est la roche qui affleure au sommet du Peigros, accompagnée de quelques zones de granit.

Fig. 1 : Situation du Mont Peigros dans les Maures orientales.



(Image © 2014 Digital Globe - Google Earth).

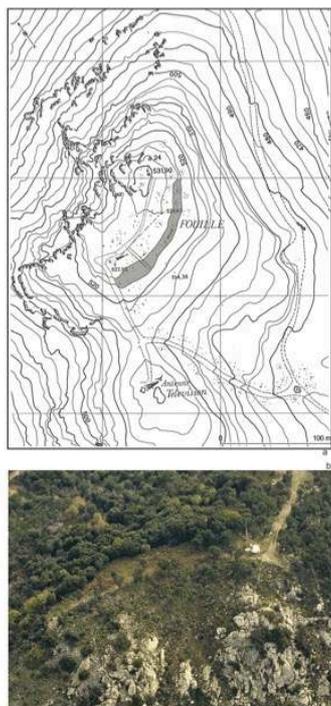
- 4 Les Maures orientales sont composées de chaînes de petites montagnes et de collines, orientées principalement nord-ouest/sud-est, qui dessinent un relief accidenté et morcelé d'accès peu aisé. Le réseau hydrographique a créé des vallons sinueux et resserrés dont le fond peut être inondé lors des pluies saisonnières torrentielles. Une partie des ruisseaux et des torrents coulent du sud vers le nord, comme le torrent du Fournel qui se jette dans l'Argens, les autres coulent du nord vers le sud, comme le ruisseau du Couloubrier qui conflue avec le Préconil, ou d'est en ouest comme la Garonnette, qui se jette dans la baie de Bougnon. Des sources et ruisseaux permanents ou intermittents irriguent les têtes de vallons. Plusieurs vallons comme celui de la Garonnette ont leur origine sur un flanc de la crête du Peigros. Les plus proches points

d'eau correspondent à deux ruisseaux qui descendent de vallons est et ouest au nord du Peigros, à moins d'un kilomètre du sommet (fig. 55).

- 5 Le massif des Maures présente aujourd'hui un bioclimat humide avec de fortes précipitations qui peuvent aller jusqu'à 1500 mm sur les sommets et qui ont favorisé la persistance d'une forêt sur ses pentes. Des analyses anthracologiques effectuées au cœur du massif ont mis en évidence durant la Protohistoire une forêt que domine le chêne pubescent, accompagné du chêne-liège et d'un sous-bois de bruyère arborescente. Elle évolue jusqu'au Moyen Âge, sous l'effet des incendies et de l'action de l'homme, vers des espèces plus héliophiles, avec l'expansion du pin et d'un maquis dominé par le ciste et l'arbousier (Bergaglio, Talon, Médail 2006)³. Il existe encore aujourd'hui quelques exploitations agricoles sur des pentes faibles de vallons élargis ou sur des sommets plats et peu élevés à proximité du Peigros.

2. Un habitat perché de petite taille

Fig. 2 : Sommet du Peigros.



2a - Plan du sommet du Peigros. 2b - Photo aérienne oblique du sommet du Peigros ; l'habitat occupe la zone déboisée du sommet ; le rempart se trouve sous les premières rangées d'arbres (photo n° 05831820ZA ©MCC –DRAC/SRA PACA– Gaëtan Congès).

- 6 Le sommet qui culmine à 532 m forme une plateforme d'environ 75 x 35 mètres (correspondant à la courbe de niveau de 526 m). La partie orientale, plus haute de 6 m, forme un petit surplomb de 15 m x 10 m (fig. 2a, 2b). Lorsqu'il est dégagé de toute végétation, comme c'était le cas après l'incendie de septembre 1990, la vue s'y déploie sur 360° et inclut la baie de Fréjus, la baie de Saint Tropez, les Maures orientales, la vallée de l'Argens et les Préalpes. Il « communique à vue avec le Montjean et le San

Peire », deux oppida contemporains (Wallon 1984, 15). Les faces sud-ouest, nord-ouest et nord-est sont abruptes - les deux dernières dès le sommet. La face sud-est descend en pente plus douce avec des épaulements, et comprend de nombreux murets et restanques bordant des terrasses plantées de chênes lièges (fig. 2a, 2b).

- 7 La plateforme sommitale horizontale a été endommagée par l'établissement d'un relais de télévision à l'ouest et d'un relais radio construit sur la partie haute. Leur construction a entraîné de forts remaniements par un engin mécanique sur l'extrémité ouest et le long du chemin qui traverse la plateforme sur toute sa longueur. Cette dernière est aujourd'hui plantée de chênes-verts et de chênes-lièges épars tandis qu'une subéraie⁴ est implantée sur les replats de la pente sud-ouest. En dépit des destructions, de l'éboulement avancé, et des nombreux chênes-lièges qui parsèment la pente sud-ouest ainsi que le talus externe du rempart, il a été possible de fouiller 116 m² en planigraphie, de suivre le mur sur 30 m et d'ouvrir trois tranchées mécaniquement afin de l'étudier en coupe (fig. 3) lors de trois campagnes qui se sont déroulées en août 1990, avril 1991 et septembre 1991. Un sondage extérieur a permis d'étudier un des avant-murs et la position des tessons et des pierres qui le composaient.

Fig. 3 : Plan des tranchées et des sondages.



1 : tranchées creusées à la pelle mécanique ; 2 : sondages fouillés en planigraphie ; 3 : sondages stériles (S. Van der Leeuw).

2.1. Le rempart, mur de soutènement pour la plate-forme sommitale

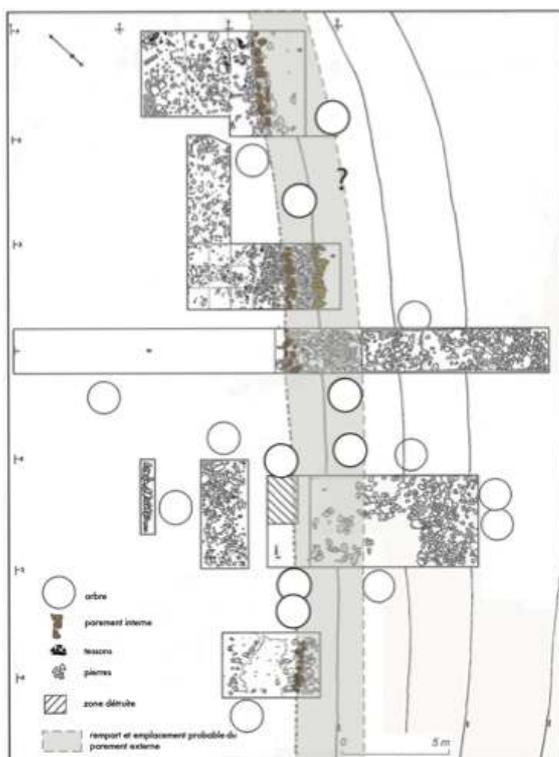
Fig. 4 : Éboulis du mur en T2 avec des blocs de très grande taille en surface.



(photo A. Bedos).

- 8 Le mur d'enceinte du Peigros est fortement éboulé. Il s'étend de l'enrochement de la limite orientale jusqu'au chemin d'accès moderne du sud-ouest, au niveau de la cote 526-527 m. Il n'apparaît plus au promeneur que comme un talus asymétrique d'une dénivelée de 3 m par rapport au bas de l'éboulis qui s'étale sur 7 m du haut vers l'extérieur avec une pente d'environ 38%. Le sommet actuel ne dépasse pas de la plateforme en hauteur, mais il est surmonté d'un bourrelet de sédiment d'une trentaine de cm. Il s'agit d'un mur simple à parements en appareil polygonal irrégulier sans module préférentiel et dont le parement externe n'est plus discernable qu'indirectement. Il s'est éboulé en laissant de très gros blocs sur la pente en deux zones à 6 et 10 m du sommet (fig. 4).
- 9 Le parement interne a été mis en évidence sur 13 m dans 4 sondages répartis sur 30 m (fig. 5).

Fig. 5 : Plan des fouilles.



- 10 Dans les coupes des tranchées T2 et T14 et en T12⁵, la position en retrait des assises supérieures par rapport aux assises inférieures donne un fruit important au parement. Le fruit est plus léger dans les sondages T1 et T6 (fig. 6 et 7). Le parement y est conservé sur quatre assises. Il existe une certaine variabilité dans son montage.

Fig. 6 : Parement interne du mur en T6.

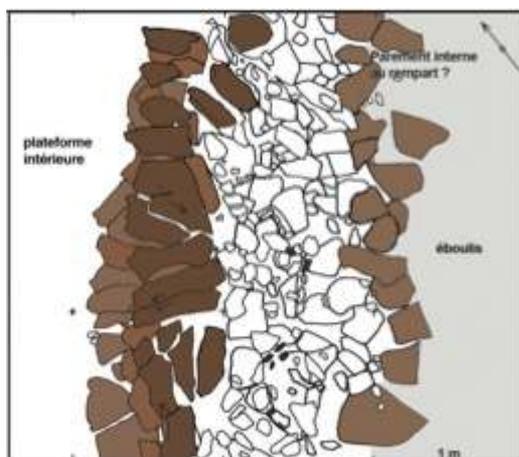


(photo S. Van der Leeuw).

- 11 De très gros blocs en roche locale (gneiss) allant jusqu'à 65 cm de long voisinent avec des moellons de plus petite taille entre lesquels s'intercalent des plaquettes d'une dizaine de cm. Ils alternent avec des assises de pierres plus réduites. Ils ont le plus souvent été entassés sans souci évident d'horizontalité ni d'effet de lits successifs, sauf pour la première assise, dont les blocs sont disposés sur la roche en place, et calés par de petites pierres en T2, T6, T12, et T15. En T14, ils reposent sur la roche décomposée qui surmonte la roche-mère. Ils sont parfois posés de chant à la base tandis que de

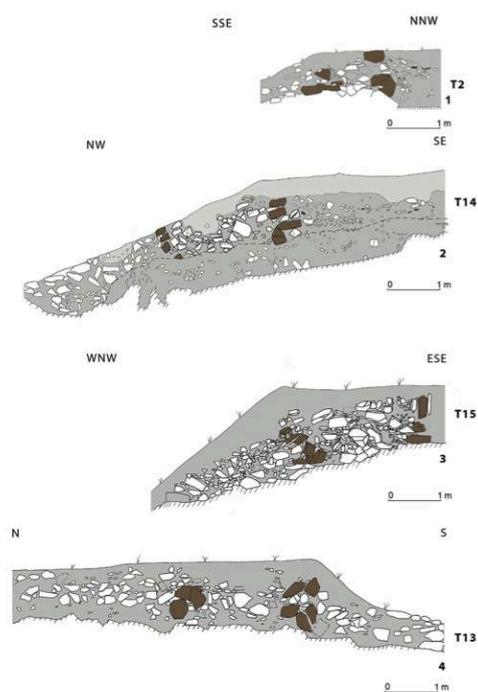
nombreux blocs de l'assise supérieure actuelle sont disposés en boutisse. En T6 et dans la coupe de la tranchée T15, une rangée interne de blocs plus réguliers, disposés sur plusieurs assises à l'intérieur du mur, fait penser à un parement intérieur au mur (fig. 7). De grands fragments de céramique modelée ont été mis au jour à divers endroits au sein de la blocaille. Les plus gros blocs présents au pied du talus externe ont dû appartenir au parement externe.

Fig. 7 : Plan du mur dans le sondage T6 montrant le fruit du parement interne et à 1,30 m environ du parement interne, une seconde ligne de blocs mieux alignés et plus volumineux que les pierres du remplissage formant un parement intérieur. Au delà, le mur est éboulé.



- 12 Il n'a pas été possible de reconnaître ce dernier lors des décapages en raison du délabrement du mur. Les parements interne et externe apparaissent toutefois sous forme d'empilements irréguliers de grands blocs dans les tranchées T13, T14 et T15 faites à la pelle mécanique (fig. 8, 2 à 4). La distance entre ces empilements montre que l'épaisseur du mur varie de 2,60 m à 2,90 m. Il n'existe plus aucune trace de l'entrée. Elle se trouvait probablement dans la partie sud-ouest du site, où la création du chemin d'accès par des engins mécaniques a fait disparaître toute trace du rempart. La hauteur actuelle de l'enceinte ne dépasse pas 1,40 m aujourd'hui, mais l'érosion de la plateforme et l'éboulis externe témoignent de sa réduction.

Fig. 8 : Coupes des tranchées 2, 14, 15 et 13.



En gris clair le sédiment encaissant, en brun, les blocs pouvant avoir appartenu aux parements interne et externe.

2.2. Une plate-forme sommitale artificielle à l'intérieur de l'enceinte

- 13 L'intérieur du site se présente comme une plate-forme subhorizontale avec un léger pendage du chemin vers le rempart. La surface originelle du sommet est irrégulière et présente un pendage nord-sud que le remblaiement a compensé. Le nivellement a été créé par l'apport de terres prélevées à plus ou moins grande proximité. Le sédiment provient essentiellement de la décomposition du gneiss local, mais il est fortement enrichi en matière organique, en particulier dans sa partie supérieure où se trouvent des micro-charbons de bois. Hormis le long du mur où il est plus argileux, le remplissage de la tranchée T2 forme un ensemble structurellement homogène. La partie supérieure est plus riche en vestiges céramiques et de rares fragments de torchis ont pu y être recueillis. Cinq prélèvements effectués en T2, dans le m² C4, ont été analysés par M. Dubar⁶. Ils sont homogènes, constitués de limons, sables et graviers résiduels du gneiss, et riches en matière organique ou carbone pulvérulent (fig. 9).

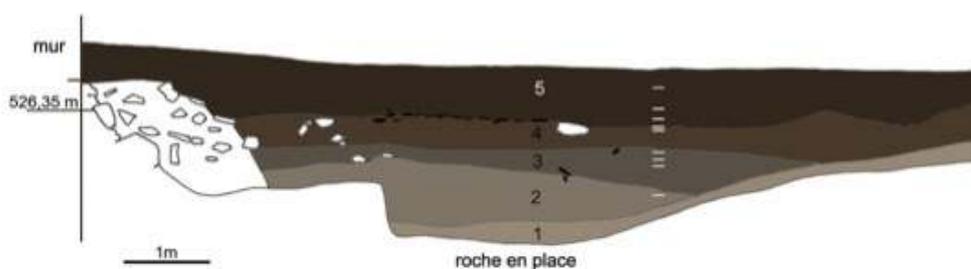
Fig. 9 : Séquence lithologique dans la coupe ouest de T2.

Prélèvement 5	alt. 526,25 m	assez riche en micro-charbons ; quelques graviers autochtones rubéfiés, un micro-fragment de céramique à dégrossant de quartz
Prélèvement 4	alt. 526,05 m	riche en micro-charbons, graviers rubéfiés, fragment de torchis argileux rouge cuit
Prélèvement 3	alt. 525,70 m	quelques micro-charbons
Prélèvement 2	alt. 525,51 m	pas de micro-charbon, un fragment de céramique noir à dégrossant de quartz
Prélèvement 1	alt. 525,30 m	rare micro-charbons

(@ Michel Dubar).

- 14 Il s'agit d'un dépôt anthropique, notamment pour les deux prélèvements supérieurs, les plus riches en matière organique. Il a fait l'objet d'une pédogénèse post-dépositionnelle intense qui ne permet pas d'affiner la stratigraphie. Toutefois, M. Dubar considère que la pédogénèse n'a pas oblitéré la séquence lithologique et qu'elle n'a donc pas été perturbée à cet endroit⁷. Sur la base des observations sédimentaires, un essai de division en cinq couches (1 à 5) avait été tenté puis abandonné au vu des remontages céramiques, et de l'intensité de la pédogénèse dans l'ensemble des sondages (fig. 10). Deux horizons (le premier comprenant les couches 1 à 3 et le second comprenant les couches 4 et 5) nous ont paru alors pouvoir être distingués en T2 et dans plusieurs zones de fouille en fonction des remontages céramiques (Audouze, van der Leeuw 2013).

Fig. 10 : Coupe sud-nord de la façade ouest de la tranchée T2 montrant les cinq couches définies en 1990 et la position des prélèvements palynologiques dans la tranchée.



Couche 1 : roche décomposée ; couches 2 à 5 : limons, sables et gneiss décomposé caractérisés par une pédogénèse de plus en plus accentuée de 2 à 5 ; l'horizon I comprend les couches 1 à 3 et l'horizon II, les couches 4 et 5.

- 15 Il n'est, toutefois, pas possible d'étendre ce phasage au site entier. À plusieurs reprises, des tessons écrasés à plat ont pu faire croire à un sol d'occupation, notamment à la surface de la couche 4 de T2. Toutefois, ces surfaces ou pseudo-surfaces sont toutes à des altitudes légèrement différentes d'un sondage à l'autre. Les remontages de tessons montrent qu'il n'existe pas non plus d'horizons communs d'un sondage à l'autre, et donc pas de sol d'occupation continu en place. La présence, à hauteur de la deuxième

rangée de pierres du parement en T6, d'un ciseau à douille en fer et de 7 fragments de céramique tournée à pâte claire fine (dont un bord, une anse et un morceau de panse à rainure appartenant sans doute à une œnochoé à embouchure ronde et lèvre biseauté), datables de la seconde moitié du V^e s. av. n. è., témoignent d'un dépôt récent proche du fond du remplissage. Des remontages de tessons situés à des altitudes différentes entre T6 et T8 confirment l'hétérogénéité du remplissage même si, au sein d'un même sondage, les remontages relient des décapages successifs.

2.3. Des indices d'habitat rares et pauvres

- 16 Le Peigros s'avère extrêmement pauvre en structures d'habitat. La tranchée T1 a livré un trou de poteau de 40 cm de diamètre avec calage de pierres, visible dans l'éboulis, et implanté à proximité de l'emplacement théorique du parement externe en T1, à l'extérieur du rempart. On ne sait rien malheureusement de son contexte immédiat en raison du creusement opéré par des clandestins en 1991.
- 17 Peu de temps avant la fin de la dernière campagne de fouilles, un alignement de dalles plantées à l'oblique, long de 2,10 m, a été mis au jour dans le sondage T11, à proximité du chemin carrossable qui traverse le sommet du Peigros dans sa longueur (fig. 11). Les dalles forment une rangée simple et sont perpendiculaires à l'alignement à la différence des côtés de cases des habitats perchés contemporains de Castel-Diol (Bérato, Dugas, Reynier 1988) et Montjean (Wallon 1984). Sa longueur est inférieure à la fourchette des dimensions de cases du V^e s. (Bérato *et al.* 1995, 57-58). Cet alignement était très proche de la surface et reste le seul témoin d'une construction. Il pourrait provenir de l'effondrement d'une structure bâtie. Des fragments de torchis mis au jour dans les sondages T2, T7 et T9 confirment qu'il a existé des constructions détruites par l'érosion de la plateforme.

Fig. 11 : Alignement de dalles obliques en T11, parallèle au mur de soutènement (reste de l'effondrement d'une structure bâtie ?)

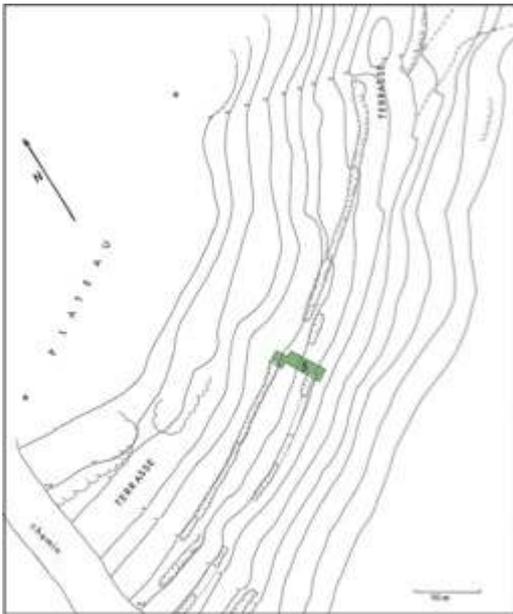


(photo S. Van der Leeuw).

2.4. Avant-murs ou restanques liées à la subéraie ?

- 18 Plusieurs murets de 4 à 40 m de long s'étagent sur la pente sud du Peigros à proximité du sommet. On en compte quatre entre les cotes 521 et 512 m sur les pentes sud, sud-est et ouest (fig. 12).

Fig. 12 : Plan du versant sud-sud-est du Peigros avec la tranchée T5 en limite de deux murets ; les courbes de niveau sont graduées de 5 m en 5 m.



(levée A. Carrier).

- 19 Ils sont verticaux, faits de 4 ou 5 assises de blocs plus ou moins parallélépipédiques de 30 à 50 cm, de hauteur variable, et disposés plus ou moins horizontalement (fig.13). Des moellons intercalés les maintiennent en place. J.-P. Brun en interprète certains comme des avant-murs formant soutènement (Brun 1999, 659).

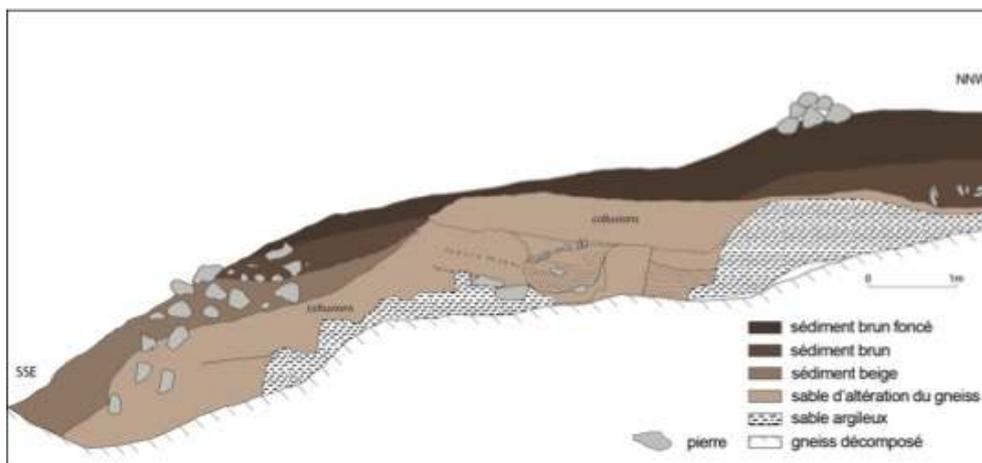
Fig. 13 : Avant-mur : les pierres sont de taille irrégulière et ont des bords émoussés ; le muret est pris dans le talus.



(photo n° 05831817ZA ©MCC –DRAC/SRA PACA– Gérard Sauzade).

- 20 La tranchée T5, implantée dans le sens de la pente depuis le premier muret à la cote 521 jusqu'au muret inférieur à la cote 512⁸ montre la présence d'un sol brun, dont l'horizon B passe sous les deux murets, et l'horizon A est sous-jacent au muret supérieur seul (fig. 14). Des lits sableux sous-jacents, à contre-pente, pourraient correspondre à une ancienne terrasse probablement naturelle. Un tesson de céramique modelée retrouvée dans le sol brun au pied du muret le plus ancien pourrait indiquer la contemporanéité de ce muret avec l'habitat perché. Ces deux murs ont pu servir d'avant-murs.

Fig. 14 : Coupe de la tranchée 5 ; le muret inférieur, aujourd'hui en ruine, au pied duquel a été trouvé un tesson, est responsable de la contre-pente de la terrasse.



(levée de la coupe G. Sintès).

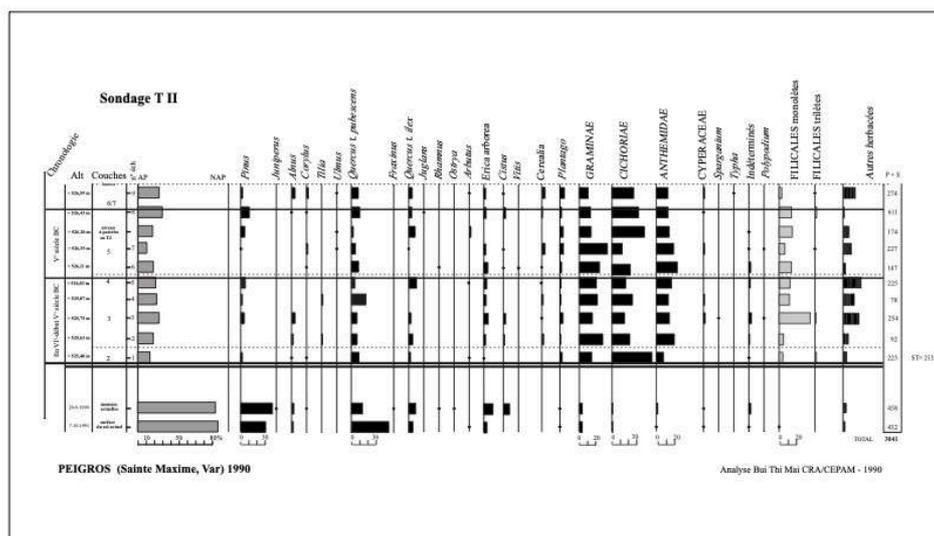
3. L'environnement : la séquence palynologique (Bui Thi Mai)

- 21 Grâce à une forte teneur en matière organique, des analyses polliniques ont pu être effectuées afin de déterminer quelles étaient la nature et l'importance du couvert végétal à l'époque de la fréquentation du site. Dix échantillons ont été collectés sur la paroi ouest de la coupe fraîchement aménagée de la tranchée 2, et trois échantillons dans la tranchée 1 (fig. 10). Des mousses vivantes, ainsi qu'un échantillon de la surface du sol, ont également été prélevés dans les environs immédiats du site pour avoir l'image pollinique du couvert forestier actuel⁹.

3.1. Résultats

- 22 L'ensemble des spectres des deux tranchées (fossiles et actuels) a été réuni en un seul histogramme (fig. 15). Les échantillons archéologiques forment l'essentiel du document, et les deux spectres issus des mousses et du sol actuel ont été ajoutés en bas du graphique pour comparaison.

Fig. 15 : Séquence palynologique en T2.



(diagramme Bui Thi Mai).

3.1.1. Dépôts anciens

- 23 La conservation des pollens est satisfaisante ; plus de 2000 grains ont été comptés et 47 taxons ont été déterminés pour l'ensemble. Il faut toutefois indiquer que les spectres 2 et 4 (couche 3), respectivement situés à + 525,63 m et + 525,87 m, sont relativement pauvres (92 et 78 P+S) et ne comptent pas plus de 16 taxons chacun¹⁰.

3.1.1.1. échantillon 1 (couche 2/I)

- 24 L'ensemble des arbres atteint 15 % et la strate herbacée, essentiellement constituée par des graminées (Poaceae) et des composées (Asteraceae), domine le spectre. Le paysage végétal est très ouvert.

3.1.1.2. échantillons 2 à 4 (couche 3/I)

- 25 Dans ce dépôt, le chêne blanc montre une légère évolution. L'aulne (*Alnus*) devait exister dans les vallons voisins. Les quelques grains de pollen de tilleul (*Tilia*) indiquent la présence de cette essence dans les environs immédiats ; en effet, son pollen, transporté par les insectes, ne se disperse pratiquement pas au-delà de quelques dizaines de mètres des arbres producteurs.
- 26 Les herbacées variées sont essentiellement représentées par des graminées et des composées (Cichoriées, Anthémidiées, Carduacées). On note la présence discrète mais constante de pollen de céréale. Au cours de cette phase, l'augmentation du chêne-vert, de la bruyère arborescente et l'apparition des cistes pourraient indiquer une extension relative du maquis, mais le développement du chêne blanc et la diminution des

herbacées majeures, ainsi que l'importance prise par les fougères, seraient les signes éventuels d'une légère reprise forestière.

3.1.1.3. échantillon 5 (en T1)

- 27 Le spectre de cet échantillon, qui ne diffère pratiquement pas de ceux de la couche 3, correspond probablement à la même période.

3.1.1.4. échantillon 6 et 7 (couche 4/II)

- 28 La composition pollinique de ce niveau est plus variée que celle des niveaux précédents. La faible représentation de l'ensemble des pollens arboréens est corrélée à un important développement des graminées. La ripisylve est discrètement indiquée par le noisetier (*Corylus*), l'orme (*Ulmus*), le charme-houblon (*Ostrya*) et la lambrusque (*Vitis*). Le maquis à bruyère arborescente (*Erica arborea*) et ciste est comparable à celui de la couche 3.
- 29 Ces deux spectres se caractérisent par une augmentation sensible des céréales, associées à des espèces messicoles-compagnes comme les centaurées, les caryophyllacées et les anthémidées, par exemple. Dans l'échantillon 7, les céréales atteignent 6%. Ce relativement fort pourcentage peut correspondre à la proximité immédiate d'un champ cultivé mais aussi à l'existence d'une aire de battage et/ou de la présence d'une meule. Les pourcentages supérieurs à 4 % ne se rencontrent qu'à proximité des cultures (Bastin 1964) et évidemment au sein des aires de battage (Bui Thi Mai 2003a), ainsi que dans les silos à grains.
- 30 Les espaces voués au pacage sont bien représentés par le groupe cichoriées, anthémidées, centaurées, caryophyllacées, plantains, mauves. L'augmentation des plantains semble indiquer, de son côté, l'existence de lieux piétinés par le bétail.
- 31 Les fougères, généralement inféodées aux milieux forestiers relativement ouverts et aux clairières, sont peu importantes dans ce milieu fortement anthropisé.

3.1.1.5. les échantillons 8 à 10 (couche 5/II)

- 32 Ces trois prélèvements correspondent à la couche 5 plus ou moins humifère. Les taxons arboréens qui augmentent légèrement sont représentés par le pin, les chênes blanc et verts, ainsi que par la bruyère arborescente. C'est dans cet horizon qu'apparaît le noyer (*Juglans*) dont on sait que sa culture a été favorisée dès l'époque romaine.
- 33 Dominée par les cichoriées, les anthémidées et les graminées, la strate herbacée comprend également un taux relativement élevé de plantain. Ces indices traduisent l'existence d'aires de pacage plus ou moins intensif.

3.1.2. Mousses et sol actuel

- 34 Le site du Peigros se trouve au sommet d'une colline au milieu d'une chênaie mêlée de pins. Des échantillons de mousses et du sol forestier actuel ont été collectés pour établir la comparaison de leurs assemblages polliniques avec ceux des dépôts archéologiques.
- 35 Les spectres de ces formations actuelles diffèrent notablement de ceux des dépôts archéologiques. Les pollens des essences ligneuses qui atteignent 85 % sont majoritairement représentés par des chênes blancs et verts, ainsi que par du pin (cf. pin

d'Alep). En effet, la déprise agricole de ce secteur a engendré un reboisement secondaire à partir des lambeaux forestiers antérieurs. Cette différence entre spectres actuels et fossiles permet de mesurer les effets de l'activité humaine sur le milieu correspondant à l'occupation du site, installation qui avait réduit considérablement l'espace forestier au profit des champs céréaliers et des prairies pour le bétail.

3.2. L'environnement végétal du Peigros à partir de la séquence de pollens

- 36 Les données globales de la végétation ancienne correspondent à une association de type maquis à chêne-vert (*Quercus t. ilex*), ciste (*Cistus*), arbousier (*Arbutus*), bruyère arborescente (*Erica arborea*), asphodèle (*Asphodelus*), en particulier.
- 37 La présence de taxons hygrophiles (Cypéracées, rubanier (*Sparganium*), massette (*Typha*), ficaire (*Ficaria*), par exemple) indiquent l'existence d'une zone humide à proximité du site, Un point d'eau subsiste encore de nos jours, à 100 m en dessous du sommet du Peigros, côté nord, sous la forme d'une source. Par ailleurs, plusieurs cours d'eau actuellement temporaires, ont pu approvisionner en eau les populations vivant au Peigros au Ve s. av. n. è.
- 38 Les grains de pollen de céréales se perçoivent pratiquement tout au long de la stratigraphie. Des champs céréaliers ont donc été établis dans le voisinage du site mais il est difficile d'évaluer leur importance et leur localisation. Leur absence dans le sol actuel et dans les mousses correspond à la déprise agricole qui a eu lieu au cours du siècle dernier.
- 39 Des espaces pâturés existaient également dans le secteur, comme le montrent le groupe des herbacées constitué en particulier par les Cichoriées, les Anthémidées et le plantain, dont les fréquences élevées se rencontrent dans les espaces fréquentés par le bétail. La quasi-absence d'espèces rudérales pourrait indiquer que le site n'a pas été habité intensément ou bien que les déchets azotés ont été déposés assez loin du point de prélèvement.
- 40 Les fougères (Filicales monolètes, Polypode) se développent brusquement à partir de l'échantillon 3 puis s'amenuisent au cours du temps. Diverses causes peuvent expliquer ce phénomène : fermeture sensible du milieu perçue par la réduction des herbacées mais aussi diminution de l'humidité stationnelle.
- 41 Les témoins archéologiques permettent de situer la séquence de Peigros au début du Subatlantique qui est caractérisé dans la région par une très forte atteinte du milieu. L'origine de ce changement de végétation (défrichements, mises en culture et installation plus ou moins prononcée du maquis) est antérieure à l'occupation du Peigros puisqu'il se situe au Subboréal, comme on le constate dans le site voisin du Pont d'Argens (alt. : 12 m, de 8000 à 3000 BP non cal) (Dubar *et al.* 2004). Cette profonde modification de l'environnement végétal s'observe également dans le gisement plus récent des Esclapes (alt. 13 m, de 4700 BP [= 2750 BC cal] à nos jours (Alline *et al.*, 2006).

4. Données carpologiques du Peigros (Philippe Marinval)

- 42 Le substrat du sommet du Peigros est composé de gneiss. Les sols avoisinant l'établissement sont relativement pauvres et de nature acide. Au cours de la campagne de 1991, des paléo-semences carbonisées ont été repérées à la base du remplissage des m² 8 et 10-11 du sondage T6¹¹. Les deux prélèvements peuvent être considérés comme appartenant à la même entité. Ils présentent un cortège carpologique tout à fait similaire (fig. 16) et sont tous deux à rapporter au V^e s. av. n. è.

Fig. 16 : Données carpologiques du Peigros.

Taxons	Décapage 7	T6/carré 8	T6/carrés 10-11
	Volume en litres	2,1	3,2
blé amidonnier	Triticum diccicum	9	27 + 1 f
froment/blé dur	T. aestivum/durum	6	1
blé	Triticum sp.	1	
orge vêtue	Hordeum vulgare	49	93
millet italien	Setaria italica	31	63
céréale	Cerealia	5 mg de fg	7 mg de fg
fève	Vicia faba	1	2 cotyledons
pois chiche	Cicer arietinum	1	1
vesce cultivée	Vicia sativa		7
légumineuse	Fabaceae	1	
avoine	Avena sp.		1
ivraie	Lolium sp.		1
baldingère/ Phalaris	Phalaris type		1

Fg = fragment ; f = furca, base d'épillet (tableau Ph. Marinval).

4.1. Les vestiges et leur conservation

- 43 La liste des plantes attestées comprend :
- trois céréales à gros grains sont représentées : deux blés, l'amidonnier (*Triticum diccicum*) et le froment/blé dur (*T. aestivum*), ainsi que l'orge polystique vêtue (*Hordeum vulgare*). Une céréale à grains de petite dimension, le millet italien ou millet des oiseaux (*Setaria italica*), figure également dans ce corpus.
 - les légumineuses : la féverole (*Vicia faba*), le pois chiche (*Cicer arietinum*) et la vesce cultivée (*Vicia sativa*) étaient exploitées par les habitants du Peigros.
 - Un cortège de mauvaises herbes complète cet ensemble ; trois Graminées : une folle-avoine (*Avena sp.*), une ivraie (*Lolium sp.*) et sans doute un baldingère/phalaris (*Phalaris type*), ainsi qu'une légumineuse sauvage dont, malheureusement, il n'a pas été possible de préciser l'identification.
- 44 Dans l'ensemble, les paléo-semences sont préservées de façon médiocre. Elles sont érodées, présentent des cupules d'altération et, de plus, sont souvent encroûtées. Ce phénomène occasionne une gêne dans la diagnose. La morphologie est moins bien observable et les structures microscopiques caractéristiques sont masquées.
- 45 Les céréales à gros grains (blé, orge) présentent un taux de fragmentation assez élevé. Par exemple, l'ensemble des m² 10-11 de T6 a livré 7,5 ml de débris pour 125 caryopses

(grains). Ce qui constitue un degré de fragmentation rarement atteint. Toutefois, lorsque les individus sont complets, ils s'avèrent parfois très bien conservés. Dans ces conditions, ce phénomène ne semble pas lié au type d'utilisation des grains avant leur carbonisation, mais paraît résulter plutôt de processus taphonomiques.

4.2. Les plantes cultivées

Les céréales

- 46 L'orge à grains vêtus (*Hordeum vulgare*) est la céréale prépondérante en nombre de restes. Elle représente 77% des exemplaires de céréales à gros grains. L'amidonnier (*Triticum diccocum*) arrive en second mais assez loin derrière puisqu'il ne totalise que 19% des vestiges. Quant au froment/blé dur (*Triticum aestivum/durum*), il n'est représenté que par quelques individus.
- 47 Si la mention de ces trois individus est classique pour la période comme la domination de l'orge, en revanche, la proportion d'amidonnier est plutôt inattendue. L'espèce ne parvient qu'exceptionnellement à des taux aussi élevés dans le Midi de la France pour cette époque. En général, c'est le blé à grains nus, le froment/blé dur qui se place en seconde position, voire à égalité avec l'orge (Marinval 1988, Buxó i Capdevilla 1993). Cependant, dans un niveau contemporain de l'oppidum du Montjean (VI^e-V^e s. av. n.-è.), l'amidonnier est également le blé dominant (Trevillers, Wallon 1965)¹².
- 48 De même, il est très rare de constater que le millet des oiseaux (*Setaria italica*) constitue le seul millet cultivé au Peigros. En Gaule méridionale, c'est plutôt le millet commun (*Panicum miliacetum*) qui est semé à la fin de la Protohistoire (Marinval 1988, 1995). Toutefois, Pline (H.N. XVIII, 101) signale que cette plante était récoltée par les paysans grecs de Marseille, ainsi que dans la plaine du Pô et en Aquitaine. L'espèce est d'ailleurs attestée, comme unique millet, sur un site indigène proche de la cité phocéenne, le Baou-Roux, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône), mais dans un horizon du Bronze final IIIb (Marinval 1995). Contrairement aux terres océanes, où se manifeste une contradiction entre les données textuelles et la carpologie, puisque le millet italien n'a jusqu'à présent jamais été rencontré au sein de sédiments archéologiques de cette région (Marinval 1995), une certaine adéquation existe pour le Sud-Est de la Gaule.
- 49 Le millet des oiseaux est réputé pour sa rusticité. Il s'accommode de tous types de terrains, pourvu que ceux-ci soient relativement humides, émiettés et bien préparés. En Italie et dans l'Est de la France, il apparaît dès l'âge du Bronze. Il ne se manifeste que plus tardivement en Espagne, notamment en Catalogne à l'âge du Fer (Marinval 1988 ; Cubero-Corpas 1994 ; Buxó i Capdevilla 1993). Il serait panifiable, comme le précise P. de Crescent et comme le pratiquaient les Lombards au XIV^e s. (Comet 1992). On le consomme essentiellement sous forme de bouillies ou de galettes. Il nourrirait moins bien que le millet commun (*Panicum miliacetum*) mais son goût serait plus agréable aux dire de P. de Crescent (Comet 1992).

Les légumineuses

- 50 Comme il est fréquent de le constater à l'âge du Fer, les légumineuses occupent une place de choix dans l'agriculture. Dans les terres du Peigros, ce sont trois espèces qui sont ensemencées. La féverole (*Vicia faba*) se rencontre sur de nombreux gisements contemporains (Marinval 1988 ; Buxó i Capdevilla 1993). Les attestations de pois chiche

(*Cicer arietum*) et de vesce cultivée (*Vicia sativa*) sont moins fréquentes. La présence de ces dernières plantes est intéressante. Le pois chiche est par excellence une légumineuse méditerranéenne. Elle craint le froid et ne supporte pas les temps trop humides. En revanche, elle est très bien adaptée à la chaleur. Elle s'avère même la légumineuse qui résiste le mieux à la sécheresse. Aussi, est-il possible de la cultiver en plein champ car elle ne réclame d'autres soins qu'un binage pour éliminer ses concurrentes. Elle constitue d'ailleurs un aliment traditionnel des Provençaux.

- 51 La vesce cultivée (*Vicia sativa*), à l'amplitude écologique plus large, était exploitée bien au-delà des terres chaudes de la Méditerranée car elle s'accommode de toutes sortes de climats. Elle affectionne particulièrement les terrains bien ameublés siliceux, pourvu que l'humidité ne lui fasse pas défaut. Dans le Midi français, on lui consacrait traditionnellement des sols plutôt argileux, ce qui lui convient parfaitement. Ses emplois culinaires semblent se limiter à la réalisation de purées ou à des préparations en mélange avec une farine de céréales. Archéologiquement, elle n'est mentionnée que sur l'oppidum du Montjean dans un horizon contemporain (Marinval 1988). De nouveau, une similitude est manifeste entre les deux gisements localisés à environ 40 km l'un de l'autre.

4.3. L'agriculture des habitants du Peigros

- 52 L'agriculture retracée par la carpologie paraît assez peu diversifiée au Peigros. Compte tenu des informations disponibles, seules des céréales, ainsi que des légumineuses, étaient mises en terre et récoltées par les paysans d'alors. Une relative richesse dans l'exploitation est perceptible puisque ce ne sont pas moins de sept taxons domestiques qui sont attestés. La nature des terrains avoisinants peut éventuellement fournir une explication pour l'orientation de cette agriculture. En effet, ce sont des sols médiocres et siliceux qui bordent le site, terres dans lesquelles le froment, espèce exigeante en matière de qualité des terrains, viendrait mal. Aussi, est-il logique au plan agropédologique d'avoir favorisé l'orge, l'amidonnier et le millet des oiseaux. Ces céréales s'acclimatent fort bien dans des sols difficiles et fournissent même des récoltes acceptables sur des terres pauvres.
- 53 Aucun vestige d'une exploitation d'espèces fruitières ne figure sur le site. L'arboriculture semble inconnue au Peigros comme d'ailleurs sur l'oppidum du Montjean. Cette partie de la Provence indigène laisse entrevoir un certain retard par rapport au Languedoc, région où l'exploitation d'espèces pérennes est manifeste à la même période (Marinval 1988 ; Buxó i Capdevilla 1993).

4.4. Les végétaux sauvages

- 54 Les plantes spontanées ne sont représentées que par fort peu d'individus. Tous appartiennent à des mauvaises herbes des champs, notamment des cultures céréalières. Aucun élément témoignant d'une activité de collecte n'a été recueilli.
- 55 Ces adventices sont courantes à l'époque. La mention de Baldingère/*Phalaris* (*Phalaris* sp.), si elle se vérifie, peut éventuellement permettre de disposer d'indices pour les cultures localisées dans le paysage. Le Baldingère est une graminée qui exige une certaine humidité. Une espèce (*Phalaris aquatica*) est même typiquement riveraine. Il est considéré comme un bon indicateur de sols argileux. Dans ces conditions, il semble

logique d'estimer qu'une partie des champs devait se trouver en contrebas du gisement sur des terrains relativement humides.

- 56 Les données sur l'économie végétale provençale à l'âge du Fer sont tellement indigentes qu'une découverte, même limitée comme celle du Peigros, revêt en soi de l'importance. La carpologie témoigne pour ce site d'une agriculture relativement rudimentaire, adaptée sans doute aux qualités des terrains avoisinants, les conditions édaphiques ne permettant pas l'exploitation d'espèces exigeantes. Cette situation se retrouve également sur le site contemporain de l'oppidum du Montjean.

5. Le mobilier de Peigros

5.1. Le matériel céramique¹³

- 57 Le nombre de fragments de céramique est de 11425, mais seules les 357 formes identifiables ont été retenues (fig. 17). En raison des remaniements des sols, une étude stratigraphique n'a pas été possible, tant pour les fouilles de D. Wallon que pour celles de 1990 et 1991 (Audouze, Van der Leeuw 1991)¹⁴.

Fig. 17 : Tableau synthétique de la céramique.

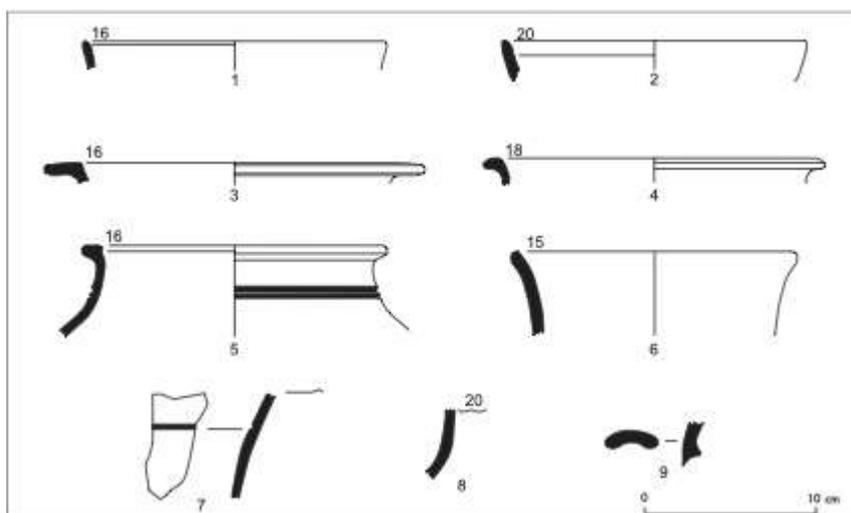
céramique tournée importée 11%	NMI	céramique modelée 89%	NMI		NMI
	39	formes fermées	228	formes ouvertes	83
céramique claire massaliète	8	urnes 1330 (début âge du Fer)	28	bol/coupe 3102 (début âge du Fer)	1
grise monochrome	3	urnes 1340 (Ve s.)	33	bol/coupe 3310	9
amphores étrusques	3	urnes 1350 (Ve s.)	14	bol/coupe 3313 et 3316	1+1
amphores massaliètes	25	urnes 1360 (Ve s.)	47	bol/coupe 3410	2
Py 1 (vers 500 av. n. è.)	5	urnes 1370 (Ve s.)	46	bol/coupe 3430	1
Py 3 (1/2 du Ve s.)	6	urnes 1370 (stockage) (Ve s.)	31	forme 9310	1
Py 4 (Ve s.)	11	urnes 1411 (2e âge du Fer)	5	jatte 5110 & 5111	1+1
		urnes 1420 (2e âge du Fer)	20	jatte 5211 et 5215	4+4
		urnes 1471 (2e âge du Fer)	4	sans affectation typologique	69
				couvercles	3
				8100	1
				8210	1
				8212	1

5.1.1. Céramique tournée importée

419 tessons

Céramique claire massaliète

Fig. 18 : Céramique claire massaliète.



(dessin Bérato, DAO Aycard).

Tessons 117, NMI : 8.

Coupe à flanc rectiligne : 1 individu (fig. 18, 1).

Coupe à flanc convexe : 1 individu (fig. 18, 2).

Coupe à bord droit divergent : 1 individu (fig. 18, 3).

Forme fermée, cruche : bord court divergent : 2 individus (fig. 18, 4 et 5 décoré sur le col de 2 lignes parallèles incisées).

Forme fermée, cruche : bord curviligne : 2 individus (fig. 18, 6 et 8).

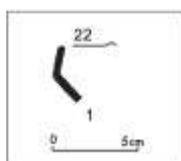
Décor en forme de ligne incisée sur l'encolure (fig. 18, 7).

Anses plates : 2 individus (fig. 18, 9).

Pied annulaire : 1 individu de 12 cm de diamètre.

Céramique grise monochrome

Fig. 19 : Céramique monochrome grise.

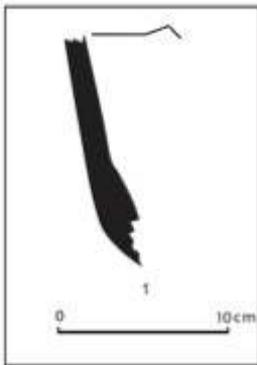


(dessin Bérato, DAO Aycard).

Tessons, NMI : 3, dont 1 forme Arcelin-Pradelle IV (fig. 19, 1).

Amphore étrusque

Fig. 20 : Amphore étrusque.

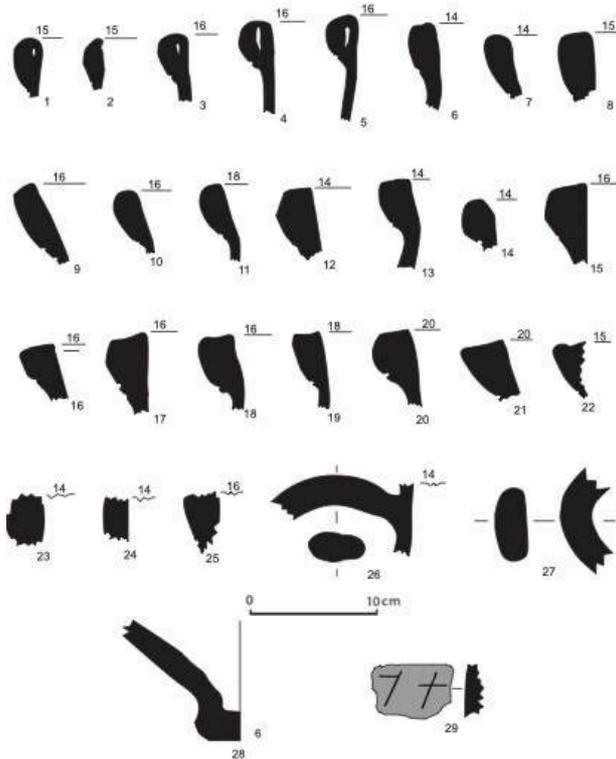


(dessin Bérato, DAO Aycard).

Tessons 4, NMI : 3. 2 anses et 1 fond (fig. 20, 1).

Amphore massaliète

Fig. 21 : Amphores massaliètes.



(dessin Bérato, DAO Aycard).

Tessons : 295, NMI : 25.

Amphore Py 1 : NMI : 5 (fig. 21, 1 à 5), dont 1 individu décollé au niveau de la fente de rabat de la pâte (fig. 21, 2).

Amphore Py 3 : NMI : 5 (fig. 21, 6 à 11).

Amphore Py 4 : NMI : 11 (fig. 21, 12 à 21).

Amphore non déterminable : NMI 4, dont une avec un bandeau (fig. 21, 22 à 25).

Ansés : 34 individus (fig. 21, 26 et 27).

Fond en bouton : 2 individus (fig. 21, 28).

Décor : traits incisés avant cuisson, rectilignes et se recoupant (fig. 21, 29).

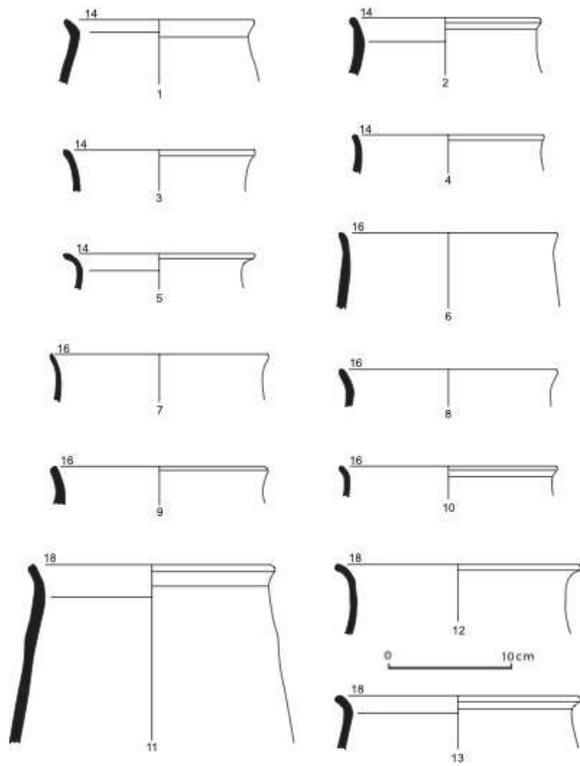
Perforations après cuisson de la pâte dans des fragments de panse : 4 individus de 0,8, 0,9, 1 et 1,2 cm.

5.1.2. Céramique modelée (Bérato 2008)¹⁵

- 58 La qualité visuelle de la pâte correspond à celle retrouvée ailleurs dans le Var pour toute la période de l'âge du Fer. Le dégraissant comporte des particules calcaires en nombre et volume très variables. De fines particules de mica sont aussi fréquentes. La pâte est plus grossière pour les urnes, le dégraissant étant perceptible sous le doigt. Il n'y a pas de couverte, du moins conservée. La pâte est de couleur brun-noir, rarement plus claire.
- 59 Un engobe rouge-brun épais recouvre la face externe de quelques tessons que l'on ne peut rattacher à une forme précise. Il pourrait s'agir de céramique peinte, que l'on rencontre rarement sur les sites varois, ainsi au Touar aux Arcs (Bérato, Magnin *et al.* 1989, 29).
- 60 La pâte est moins grossière dans la plupart des bols/coupes où le dégraissant calcaire et le mica, lorsqu'il est présent, sont très fins. Pour quelques bols/coupes F3110 à parois fines, il existe une couverte beige et le cœur de la pâte est gris clair. Quelques bols/coupes F3120 ont une pâte beige-orange pouvant aller au brun foncé.
- 61 Le mode de fabrication fait appel au modelage. Des traces de raccords de colombins sont visibles à la face interne de certaines formes fermées. Sur la face interne d'un fragment de forme fermée, des impressions évoquent le négatif d'une structure végétale sur laquelle aurait pu reposer le montage de la forme.
- 62 La typologie est varoise. Comme sur les autres sites du Var, les formes fermées, 228, sont plus nombreuses que les 83 formes ouvertes et les fonds sont peu représentés. Il n'y a pas de transfert technique dans la fabrication de la céramique, dont le mode de fabrication reste traditionnel sans références aux formes de la vaisselle de Marseille. Il n'y a pas de dolium dans la tradition du *pithos* grec, comme d'ailleurs au Touar aux Arcs pour la même période. C'est la grande urne F1390 qui est le récipient pour les réserves (Bérato, Magnin *et al.* 1989, 29).

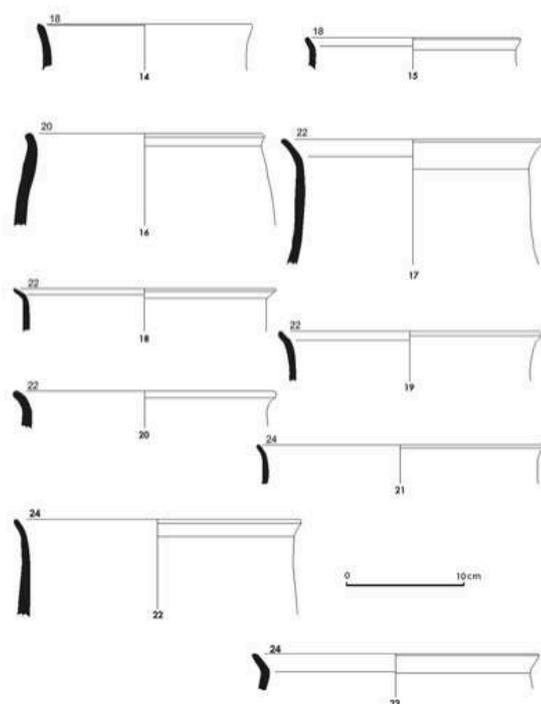
Urnas : catégorie 1000

Fig. 22 : Céramique modelée - urnes forme 1330 à haut col redressé convergent et bord divergent à lèvre simple amincie ou arrondie.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Fig. 23 : Céramique modelée : urnes forme 1330 à haut col redressé convergent et bord divergent à lèvre simple amincie ou arrondie.

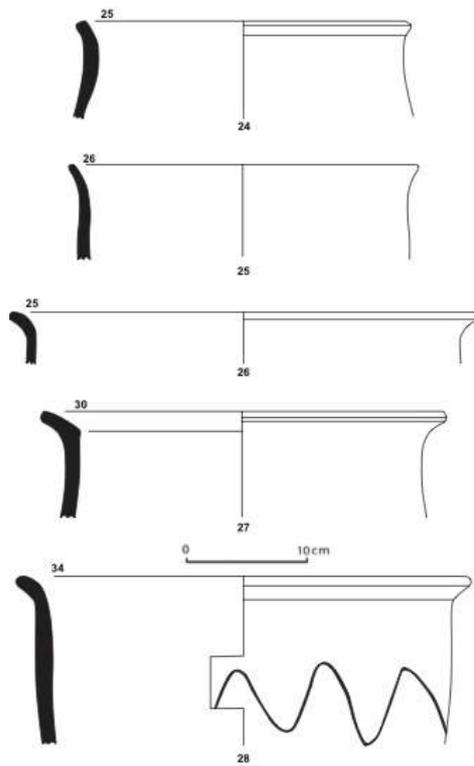


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 1330 : NMI : 28. Urne à haut col redressé convergent et bord divergent à lèvre simple amincie ou arrondie. Les surfaces sont lissées, souvent finement.

Diamètre d'ouverture : 14 cm (5 individus, fig. 22, 1 à 5), 16 cm (5 individus, fig. 22, 6 à 10), 18 cm (5 individus, fig. 22, 11 à 13, fig. 23, 14 et 15), 20 cm (1 individu, fig. 23, 16), 22 cm (4 individus, fig. 23, 17 à 20), 24 cm (3 individus, fig. 23, 21 à 23), 25 cm (1 individu, fig. 24, 24), 26 cm (1 individu, fig. 24, 25), 30 cm (1 individu, fig. 24, 27), 34 cm (1 individu décoré d'une onde incisée sur le haut du flanc, fig. 24, 28), 37 cm (1 individu, fig. 24, 26).

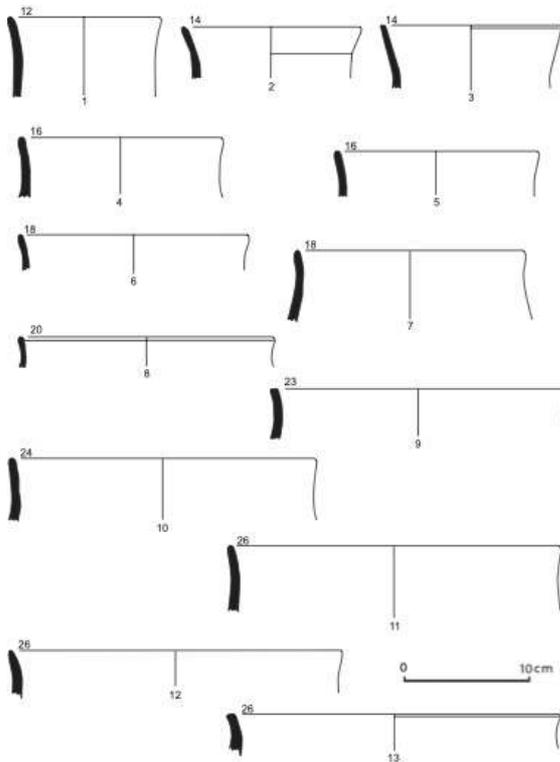
Fig. 24 : Céramique modelée : urnes forme 1330 à haut col redressé convergent et bord divergent à lèvre simple amincie ou arrondie.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 1340 : NMI : 33. Urne à haut col redressé, curviligne ou rectiligne le plus souvent divergent. Le bord n'est pas individualisé, évasé dans le prolongement du col. Lèvre simple, parfois avec méplat ou épaissement.

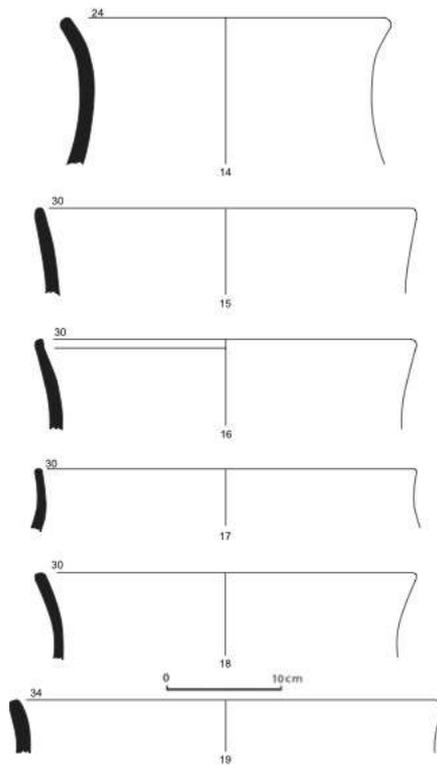
Fig. 25 : Céramique modelée : forme 1340 : urnes à col redressé, curviligne ou rectiligne le plus souvent divergent.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Urnas à lèvre simple arrondie : diamètre d'ouverture : 12 cm (1 individu, fig. 25, 1), 14 cm (2 individus, fig. 25, 2 et 3), 16 cm (2 individus, fig. 25, 4 et 5), 18 cm (2 individus, fig. 25, 6 et 7), 20 cm (1 individu, fig. 25, 8), 23 cm (1 individu, fig. 25, 9), 24 cm (2 individus, fig. 25, 10 et 26, 14), 26 cm (4 individus, fig. 25, 10 à 13), 30 cm (4 individus, fig. 26, 15 à 18), 34 cm (6 individus, fig. 26, 19, fig. 27, 20 à 24).

Fig. 26 : Céramique modelée : forme 1340 : urne à haut col redressé, curviligne ou rectiligne le plus souvent divergent.

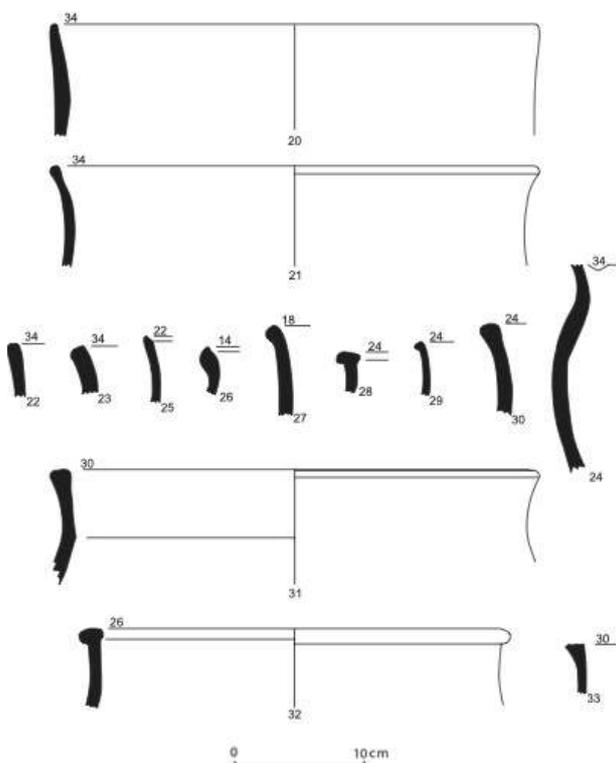


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Urne à lèvre à méplat interne : 1 individu (fig. 27, 25).

Urnes à lèvre épaissie : 14 cm (fig. 27, 26), 18 cm (fig. 27, 27), 24 cm (fig. 27, 28 à 30), 30 cm (fig. 27, 33), 34 cm (fig. 27, 31).

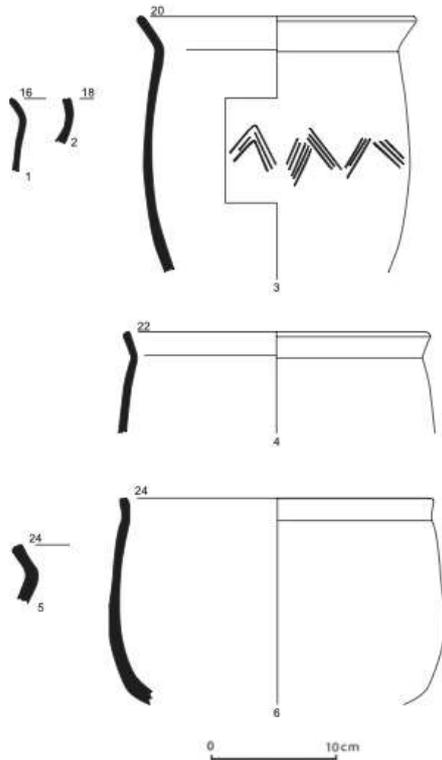
Fig. 27 : Céramique modelée : forme 1340 : urne à haut col redressé, curviligne ou rectiligne le plus souvent divergent.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

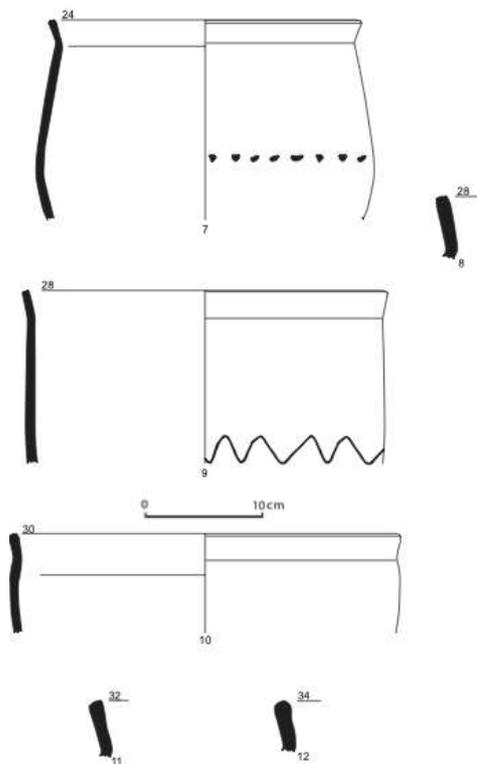
Forme 1350 : NMI 14. Urne à bord court divergent, lèvre simple, flanc oblong. Diamètre d'ouverture 16 cm (fig. 28, 1), 18 cm (fig. 28, 2), 20 cm avec décor de chevrons multiples sur le haut du flanc (fig. 28, 3), 22 cm (fig. 28, 4), 24 cm, 2 individus (fig. 28, 5 et 6 avec fond convexe), 24 cm avec impressions oblongues sur le haut du flanc (fig. 29, 7), 28 cm, 2 individus (fig. 29, 8 et 9 avec décor ondé incisé), 30 cm (fig. 29, 10), 32 cm (fig. 29, 11), 34 cm (fig. 29, 12), 36 cm (fig. 30, 13), 42 cm (fig. 30, 14).

Fig. 28 : Céramique modelée : forme 1350 : urne à bord court divergent, lèvre simple, flanc oblong.



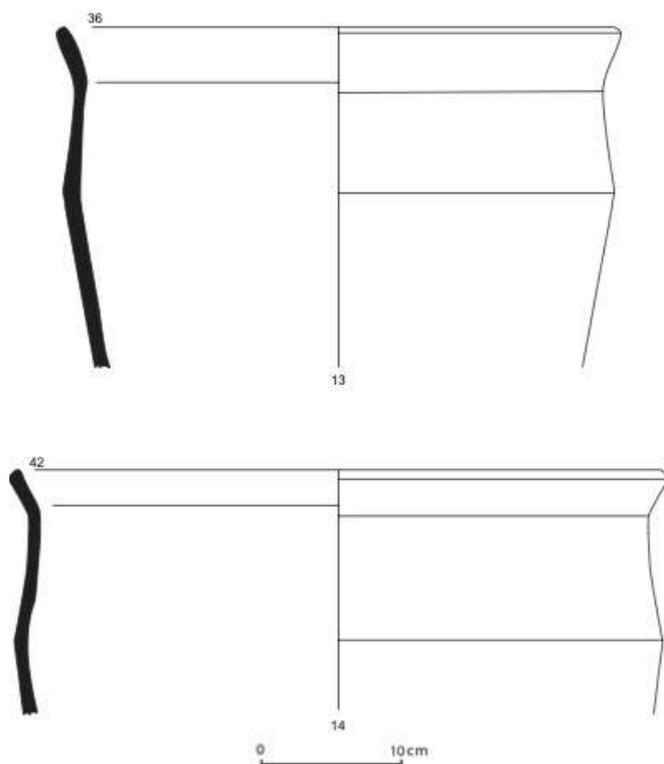
(dessin Bérato / DAO Aycard).

Fig. 29 : Céramique modelée : forme 1350 : urne à bord court divergent, lèvre simple, flanc oblong.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Fig. 30 : Céramique modelée : forme 1350 : urne à bord court divergent, lèvre simple, flanc oblong.

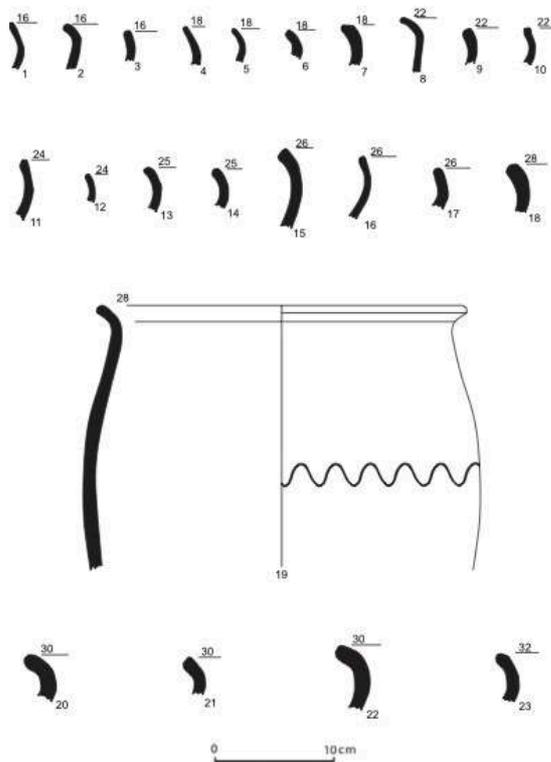


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 1360

Urne à bord curviligne, NMI : 47. La lèvre est simple ou épaissie.

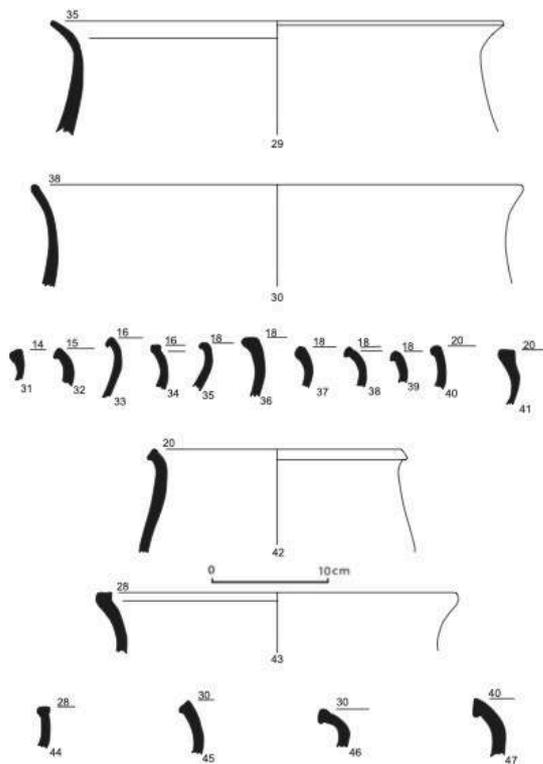
Fig. 31 : Céramique modelée : forme 1360 : urne à bord curviligne à lèvres simples.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Urnés à lèvre simple : NMI : 30. Diamètre d'ouverture : 16 cm (fig. 31, 1 à 3), 18 cm (fig. 31, 4 à 7), 22 cm (fig. 31, 8 à 10), 24 cm (fig. 31, 11 et 12), 25 cm (fig. 31, 13 et 14), 26 cm (fig. 31, 15 à 17), 28 cm (fig. 31, 18 et 19 avec un décor ondé sur le flanc), 30 cm (fig. 31, 20 à 22), 32 cm (fig. 31, 23), 35 cm (fig. 32, 29), 38 cm (fig. 32, 30).

Fig. 32 : Céramique modelée : forme 1360 : urnes à bord curviligne à lèvres épaissies.

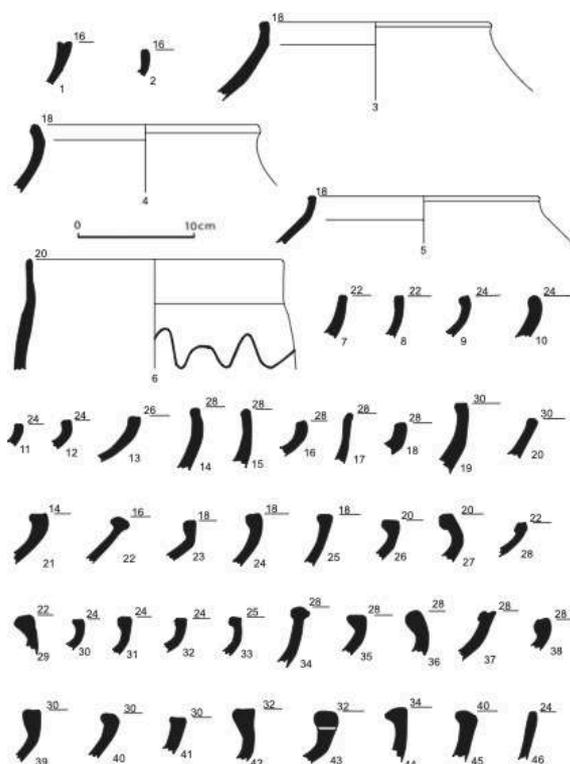


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Urnas à bord curviligne à lèvres épaissies, NMI : 17. Diamètre d'ouverture : 14 cm (fig. 32, 31), 15 cm (fig. 32, 32), 16 cm (fig. 32, 33 et 34), 18 cm (fig. 32, 35 à 39), 20 cm (fig. 32, 40 à 42), 28 cm (fig. 32, 43 et 44), 30 cm (fig. 32, 45 et 46), 40 cm (fig. 32, 47).

Forme 1370

Fig. 33 : Céramique modelée : forme 1370 : urne sans col à bord convergent, ouverture rétrécie.



(dessin Bérato /DAO Aycard).

Urne sans col à bord convergent, ouverture rétrécie. NMI : 46.

Urne à bord convergent concave externe, variante 1374 : NMI : 20.

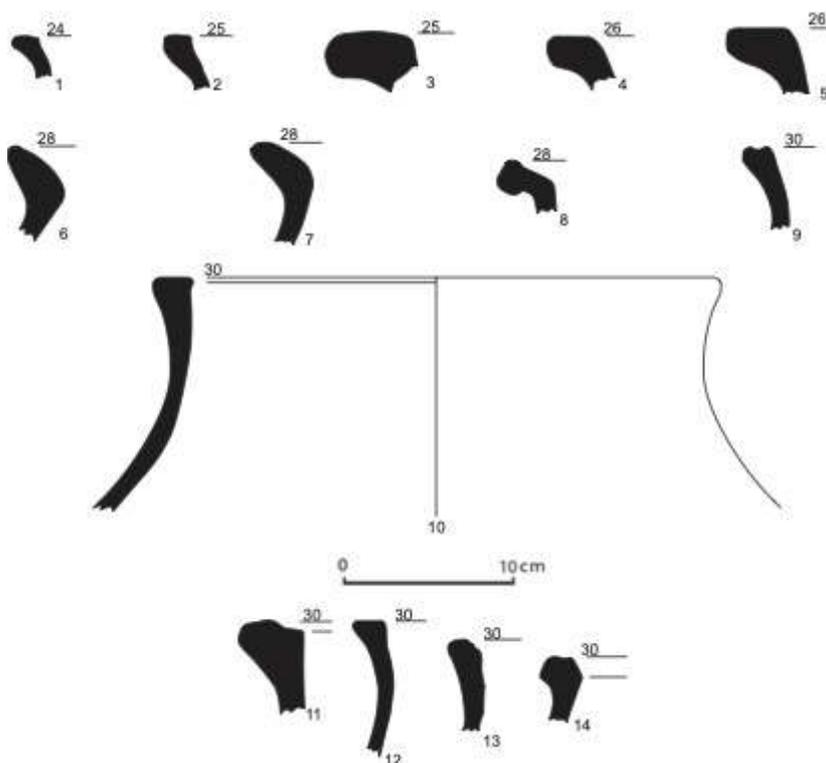
Diamètre d'ouverture : 16 cm (fig. 33, 1 et 2), 18 cm (fig. 33, 3 à 5), 20 cm avec décor ondé incisé sur le flanc (fig. 33, 6), 22 cm (fig. 33, 7 et 8), 24 cm (fig. 33, 9 à 12), 26 cm (fig. 33, 13), 28 cm (fig. 33, 15 à 18), 30 cm (fig. 33, 19 et 20).

Urne à bord convergent à lèvre épaissie, variante 1375 : NMI : 25. Diamètre d'ouverture : 14 cm (fig. 33, 21), 16 cm (fig. 33, 22), 18 cm (fig. 33, 23 à 25), 20 cm (fig. 33, 26 et 27), 22 cm (fig. 33, 28 et 29), 24 cm (fig. 33, 30 à 32), 25 cm (fig. 33, 33), 28 cm (fig. 33, 34 à 38), 30 cm (fig. 33, 39 à 41), 32 cm (fig. 33, 42 et 43 avec sous la lèvre une perforation de suspension), 34 cm (fig. 33, 44), 40 cm (fig. 33, 45).

Urne sans col à bord convergent, lèvre simple : Diamètre d'ouverture : 24 cm (fig. 33, 46).

Forme 1390

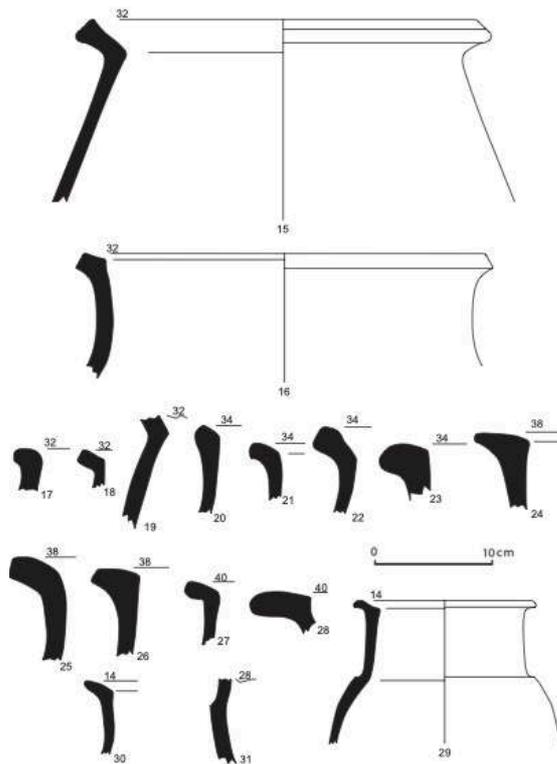
Fig. 34 : Céramique modelée : forme 1390 : urne, le plus souvent de grand module, à bord curviligne externe convergent ou rectiligne convergent, à bord divergent plus ou moins épais.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Urne, le plus souvent de grand module, à bord curviligne externe convergent ou rectiligne convergent, à bord divergent plus ou moins épais. NMI : 31. Les bords sont de morphologie très variable et en l'absence de forme que l'on puisse reconstituer, nous les rangeons sous la forme 1390. Ce type de récipient a été bien identifié au premier âge du Fer au Touar aux Arcs-sur-Argens (Berato, Magnin *et al.* 1989, 29, fig. 24, 131-151), dont seule la variante 1392 peut être précisée ici. Diamètre d'ouverture : 24 cm (fig. 34, 1), 25 cm (fig. 34, 2 et 3), 26 cm (fig. 34, 4 et 5), 28 cm (fig. 34, 6, 8 et 31 pour un fragment de carène), 30 cm (fig. 34, 9 à 14), 32 cm (fig. 35, 15 à 19), 34 cm (fig. 35, 20 à 23), 38 cm (fig. 35, 24 à 26), 40 cm (fig. 35, 27 et 28). Le diamètre de la variante restituée est de 14 cm (fig. 35, 29 et 30).

Fig. 35 : Céramique modelée : forme 1390 : urne, le plus souvent de grand module, à bord curviligne externe convergent ou rectiligne convergent, à bord divergent plus ou moins épais.

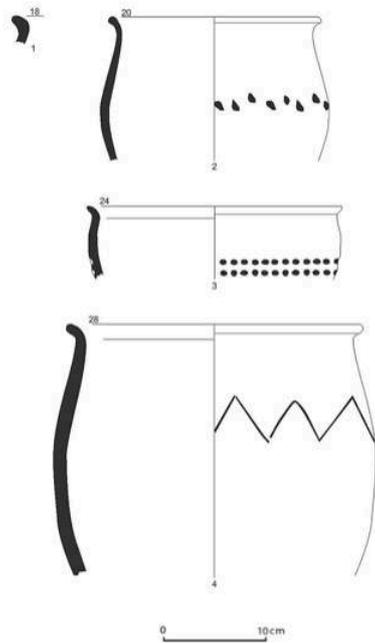


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 1410

Variante 1411. Urne à bord court divergent. La lèvre est simple arrondie ou amincie. L'épaisseur du flanc, qui est plutôt oblong, est plus grande que celle du bord. NMI : 5.

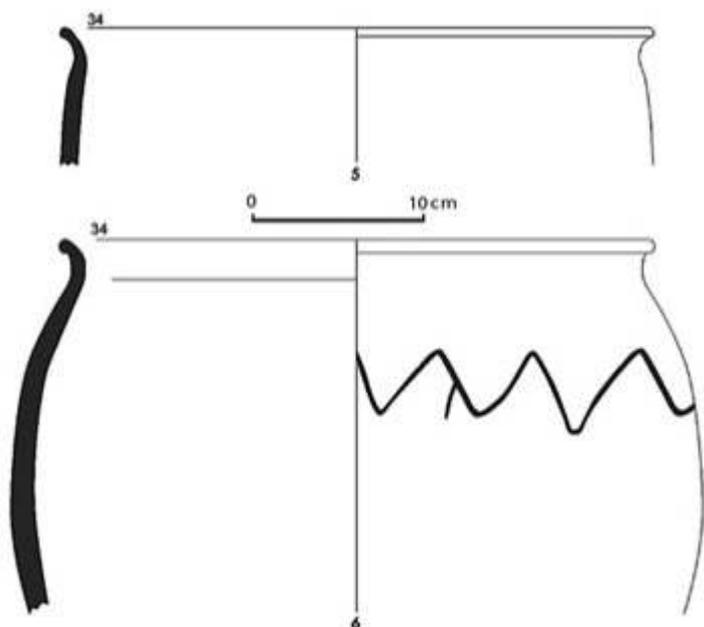
Fig. 36 : Céramique modelée : forme 1410 / variante 1411 : urne à bord court divergent, horizontal ou oblique.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Diamètre d'ouverture : 18 cm (fig. 36, 1), 20 cm avec une ligne d'impressions oblongues sur le flanc (fig. 36, 2), 24 cm avec deux lignes d'impressions rondes ou oblongue sur le flanc (fig. 36, 3), 28 cm avec une ligne incisée de chevrons simples (fig. 36, 4), 34 cm dont un avec une ligne de chevrons incisés profondément (fig. 37, 5 et 6).

Fig. 37 : Céramique modelée : forme 1410 / variante 1411 : urne à bord court divergent, horizontal ou oblique.

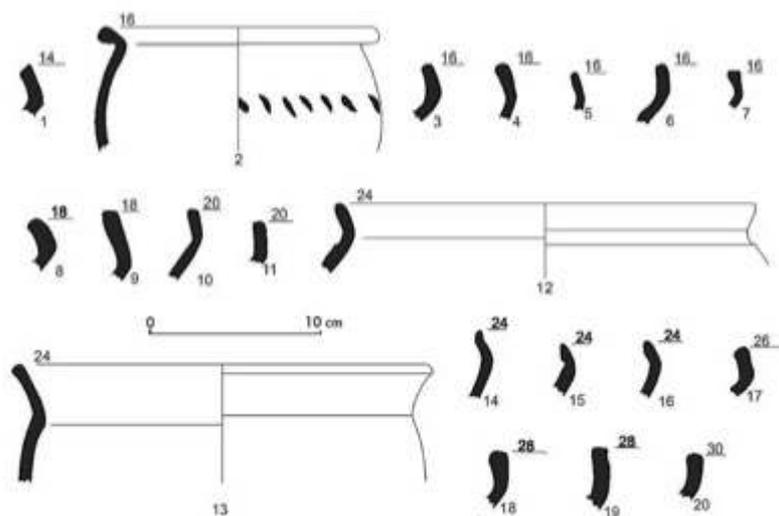


(dessin Bérato/ DAO Aycard).

Forme 1420

Urne à bord droit court, plus ou moins divergent, avec pliure avec le col plus ou moins nette. La lèvre est arrondie ou aplatie, plus rarement épaissie. NMI : 20. Diamètre d'ouverture : 14 cm (fig. 38, 1), 16 cm dont un individu avec une ligne d'impressions fusiforme sur le flanc (fig. 38, 2 à 7), 18 cm (fig. 38, 8 et 9), 20 cm (fig. 38, 10 et 11), 24 cm (fig. 38, 13 à 16), 26 cm (fig. 38, 17), 28 cm (fig. 38, 18 et 19), 30 cm (fig. 38, 20).

Fig. 38 : Céramique modelée : formes 1420 : urne à bord droit court divergent, avec pliure avec le col plus ou moins nette.

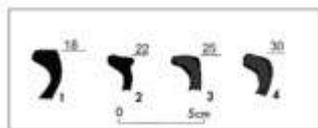


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 1471

Urne à bord court divergent, horizontal ou oblique. NMI : 4. Diamètre d'ouverture : 18 cm (fig.

Fig. 39 : Céramique modelée : formes 1471 : urne à bord court divergent, avec pliure avec le col plus ou moins nette.



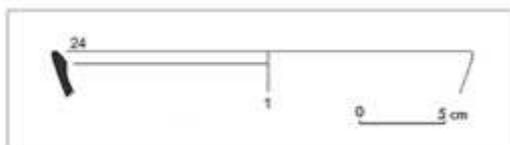
(dessin Bérato / DAO Aycard).

Formes ouvertes

Forme 3100

Variante 3102. Bol/coupe à bord à méplat interne et flanc convexe, NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 24 (fig. 40, 1).

Fig. 40 : Céramique modelée : forme ouverte : bol/coupe forme 3100, avec méplat interne.

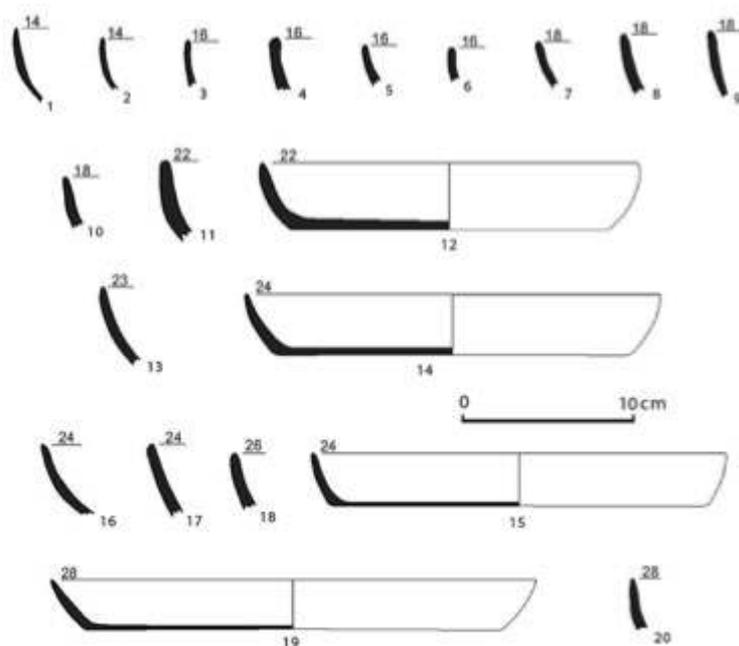


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 3110

Bol/coupe à lèvres simple dans le prolongement du flanc convexe plus ou moins incliné. Le fond peut être plat dans la variante 3112 (fig. 41, 12, 14, 15 et 19). NMI : 20. Diamètre d'ouverture : 14 cm (fig. 41, 1 et 2), 16 cm (fig. 41, 3 à 6), 18 cm (fig. 41, 7 à 10), 22 cm (fig. 41, 11 à 12 à fond plat), 23 cm (fig. 41, 13), 24 cm (fig. 41, 14 et 15 à fond plat, 16 et 17), 26 cm (fig. 41, 18), 28 cm (fig. 41, 19 à fond plat et 20).

Fig. 41 : Céramique modelée, bols/coupes forme 3110.

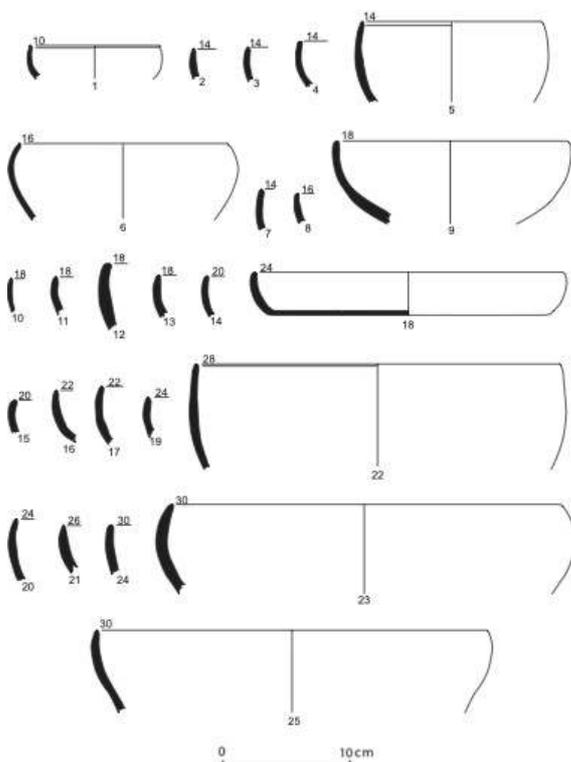


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 3120

Bol/coupe à bord convexe externe redressé et convergent sur un flanc convexe, Le fond peut être plat (fig. 42, 18). NMI : 25. Diamètre d'ouverture : 14 cm (fig. 42, 1 à 5 et 7), 16 cm (fig. 42, 6 et 8), 18 cm (fig. 42, 9 à 13), 20 cm (fig. 42, 14 et 15), 20 cm (fig. 42, 14 et 15), 22 cm (fig. 42, 17 et 18), 24 cm (fig. 42, 18 et 20), 26 cm (fig. 42, 21), 28 cm (fig. 42, 22), 30 cm (fig. 42, 23, 24, 25).

Fig. 42 : Céramique modelée : bols/coupes formes 3120.

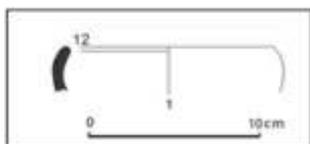


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 3130

Bol/coupe à bord convexe nettement rentrant sur un flanc convexe, NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 12 cm (fig. 43, 1).

Fig. 43 : Céramique modelée : bol/coupe 3130.

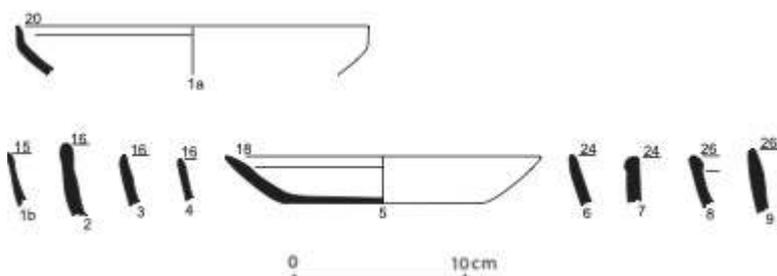


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 3140

Bol/coupe à bord court et redressé marquant une rupture de la continuité avec le flanc convexe, NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 20 cm (fig. 44, 1).

Fig. 44 : Céramique modelée : formes 3140 et 3210 bols et coupes.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 3210

Bol/coupe à flanc rectiligne, le fond peut être plat (fig. 44, 6). NMI : 9.

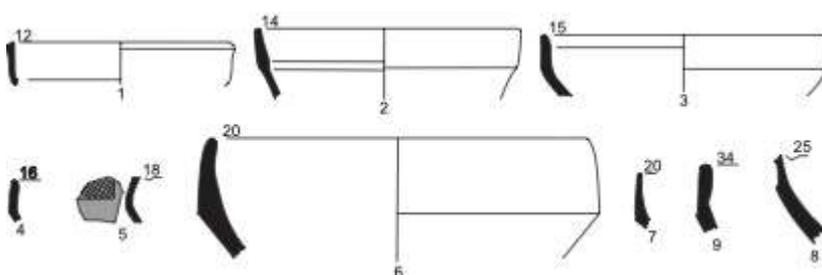
Diamètre d'ouverture : 15 cm (fig. 44, 2), 16 cm (fig. 44, 3 à 5), 18 cm à fond plat (fig. 44, 6), 24 cm (fig. 44, 7 et 8), 26 cm (fig. 44, 9 et 10).

Forme 3310

Bol/coupe à bord redressé droit ou curviligne, le plus souvent convergent, surmontant une carène plus ou moins adoucie et un flanc convexe. Un décor finement incisé en forme de quadrillage orne un bord, proche du type 4.03 du premier âge du Fer au Touar aux Arcs-sur-Argens (Berato, Magnin *et al.* 1989, 29, fig. 23, 118) (fig. 45, 5). NMI : 9.

Diamètre d'ouverture : 12 cm (fig. 45, 1), 14 cm (fig. 45, 2), 15 cm (fig. 45, 3), 16 cm (fig. 45, 4), 18 cm décoré d'un fin quadrillage incisé (fig. 45, 5), 20 cm (fig. 45, 6 et 7), 25 cm (fig. 45, 8), 34 cm (fig. 45, 9).

Fig. 45 : Céramique modelée : bols et coupes forme 3310.

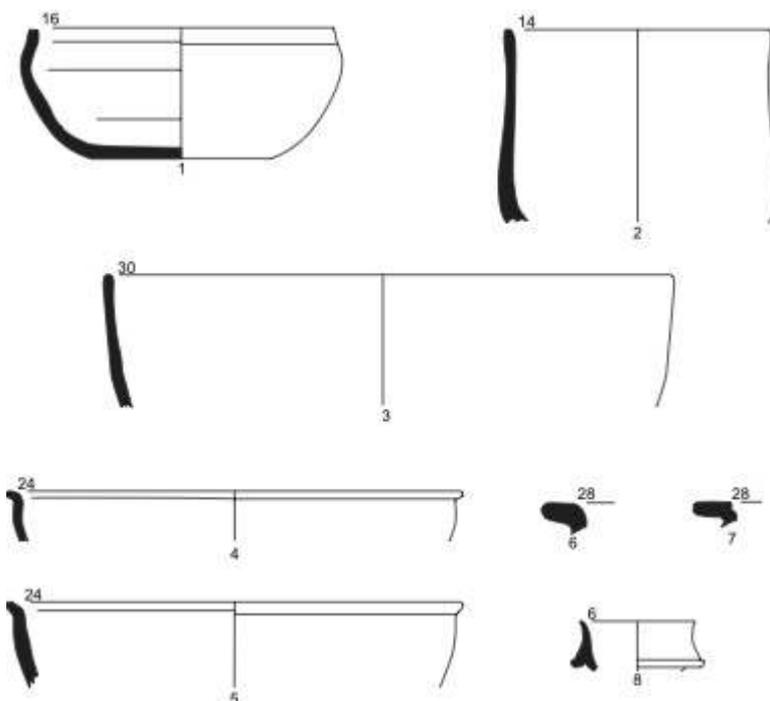


(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 3313

Bol/coupe à bord rentrant sur flanc convexe et fond plat. NMI ; 1. Diamètre d'ouverture : 16 cm (fig. 46, 1).

Fig. 46 : Céramique modelée : bols et coupes formes 3313, 3316, 3410, 3430, 9310.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Forme 3316

Bol/coupe à haut bord droit, lèvre simple, carène adoucie : NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 14 cm (fig. 46, 2), 30 cm (fig. 46, 3).

Forme 3410

Bol/coupe à bord curviligne divergent sur flanc convexe. NMI : 2. Diamètre d'ouverture : 24 cm (fig. 46, 4 et 5).

Forme 3430

Bol/coupe à bord rectiligne divergent. NMI : 2. Diamètre d'ouverture : 28 cm (fig. 46, 6 et 7).

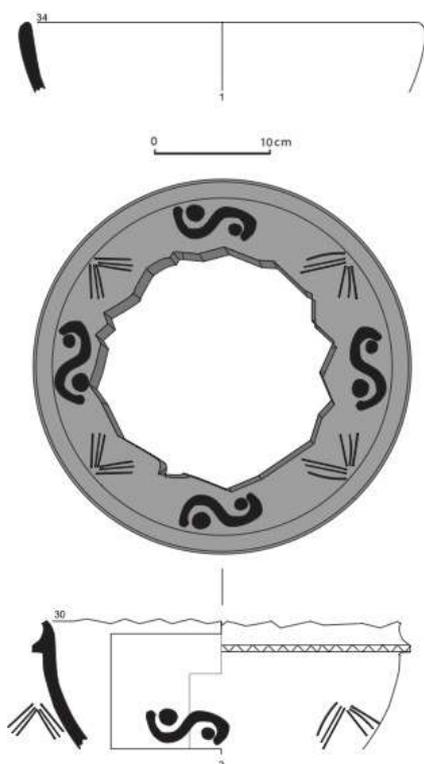
Forme 9310

Micro-céramique à listel. NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 6 cm (fig. 46, 8).

Forme 5110

Jatte à flanc convexe plus ou moins incliné sur l'horizontale, lèvre simple. NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 34 cm (fig. 47, 1).

Fig. 47 : Céramique modelée : forme 5110 et variante.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

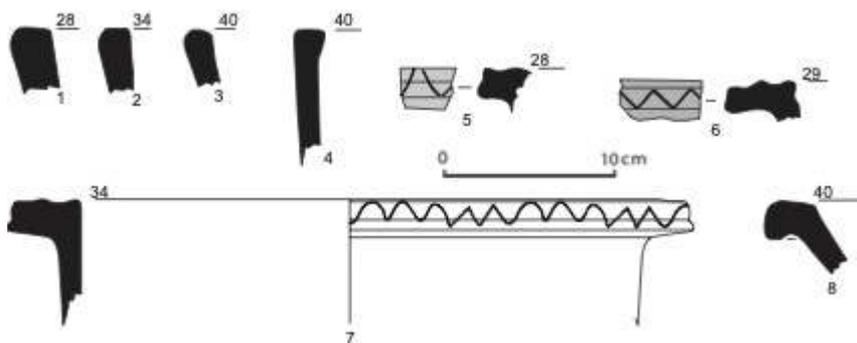
Variante 5110

Jatte à flanc convexe, bord divergent surmontant un listel dont l'extrémité est décorée d'une ligne de chevrons simples incisés. Sur le flanc des chevrons triples incisés encadrent un décor imprimé en S dont les boucles sont centrées par un rond. Cette pièce remarquable n'a pas de comparaisons. NMI : 1. Diamètre : 30 cm (fig. 47, 2).

Forme 5200

Variante 5211. Jatte à flanc rectiligne et lèvre simple. NMI : 4. Diamètre d'ouverture : 28 cm (fig. 48, 1), 34 cm (fig. 48, 2), 40 cm (fig. 48, 3 et 4).

Fig. 48 : Céramique modelée : bols et coupes forme 5200 : variantes 5211 et 5215.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

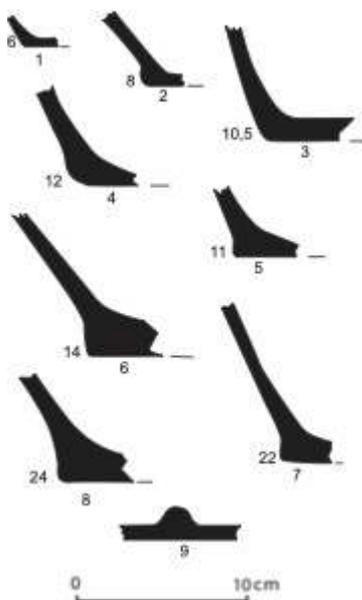
Variante 5215

Jatte à large bord divergent. NMI : 4. Diamètre d'ouverture : 28, 29 et 34 cm avec face supérieure du bord ondulée et décor à type de chevrons incisés, pouvant alterner avec des ondes (fig. 48, 5 à 7), 40 cm avec lèvre arrondie simple (fig. 47, 8).

Éléments isolés de récipient**Fond plat**

Nous n'avons dessiné que les fonds les plus représentatifs. Leur degré de fragmentation ne permet pas une mesure rigoureuse et de ce fait un décompte. Les diamètres se distribuent irrégulièrement entre 6 et 30 cm. Le raccordement du flanc au fond se fait de façon angulaire (fig. 49, 1), ou arrondie (fig. 49, 3, 4 et 8). Il peut exister un talon plus ou moins marqué (fig. 49, 2, 5, 6 et 7). Un fond plat présente en relief sur sa face interne un ressaut hémisphérique plein (fig. 49, 9).

Fig. 49 : Céramique modelée : fond plat.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

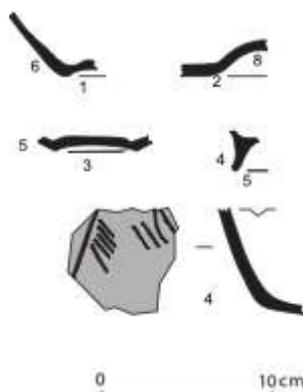
Fond concave

L'appui du récipient se fait sur les 2 extrémités de la cupule. NMI : 3 (fig. 50, 1 à 3).

Fond convexe

Le fond est convexe. L'extrémité inférieure du flanc est décorée d'incisions. NMI : 1 (fig. 50, 4).

Fig. 50 : Céramique modelée : fonds concaves, convexe, annulaire.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Fond avec pied annulaire

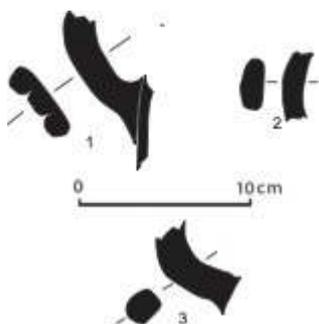
Le pied est de section triangulaire. NMI : 1. Diamètre : 4 cm (fig. 50, 5).

Anse

Anse plate. NMI : 1. Une avec trois rainures à la face externe (fig. 51, 1), une plate et oblongue (fig. 51, 2).

Anse en boudin. NMI : 1, (fig. 51, 3).

Fig. 51 : Céramique modelée : anses.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

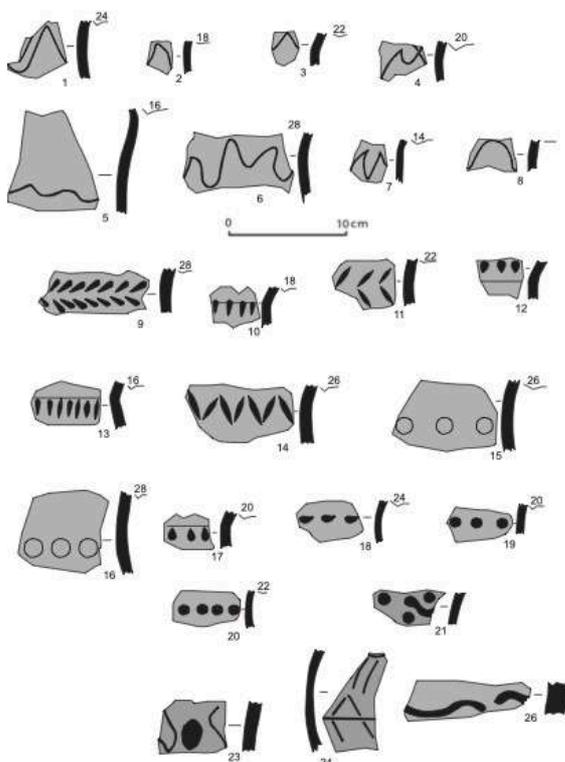
Décors isolés

Les décors isolés sont trop fragmentés pour être tous retenus (fig. 52, 1 à 26).

Les décors incisés concernent des chevrons simples ou double et des ondes simples (fig. 52, 1 à 8).

Les décors imprimés sont de divers types : lancéolés (fig. 51, 9 à 12), fusiformes (fig. 52, 13 et 14), annulaires (fig. 52, 15 et 16), en gouttes (fig. 52, 17), oblongs horizontaux (fig. 52, 18), arrondis (fig. 52, 19 et 20), ondes allongées associées à des ronds ou isolé (fig. 52, 21 et 22), ovale avec incisions (fig. 52, 23). Sur la face interne d'un récipient on note la présence d'impressions (fig. 52, 24).

Fig. 52 : Céramique modelée : décors isolés.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Formes diverses**Forme 8100**

Couvercle de forme tronconique basse, à lèvre simple. NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 24 cm (fig. 53, 1).

Forme 8210

Couvercle plat rond, à lèvre simple. NMI : 3. Diamètre d'ouverture : 24, 28 et 30 cm (fig. 53, 2, 3 ce dernier est en rhyolite polie et 4).

Forme 8212

Couvercle plat rond, à lèvre simple, à anse de préhension de section arrondie et trou d'évent. NMI : 1. Diamètre d'ouverture : 24 cm (fig. 53, 5).

Forme 9411/9412

Passoire ou faisselle, très fragmentaire, sans possibilité de différenciation. NMI : 2 (fig. 53, 5 et 6).

Rondelle ou jeton

Objet de forme arrondie taillé dans une panse de récipient modelé. NMI : 2. Diamètre d'ouverture : 3 et 4 cm (fig. 53, 8 et 9).

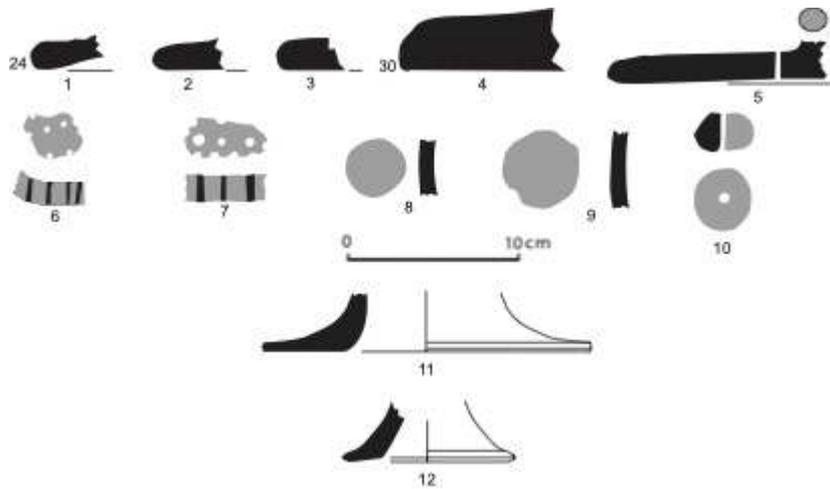
Fusaïole

De forme bi-tronconique. NMI : 1 (fig. 53, 10).

Pied d'objet

Objet annulaire avec une extrémité évasée et plane. En pâte massaliète de couleur beige clair avec dégraissant d'écaillés de mica doré, particules de couleur grenat. NMI : 2 (fig. 53, 11 et 12). Sa destination n'est pas déterminée, pied d'objet ou pièce architecturale ?

Fig. 53 : Céramique modelée : formes 8100, 8210, 8212, 9411/9412, palet, fusaïole, pied d'objet.



(dessin Bérato / DAO Aycard).

5.2. Matériel lithique

Lame de silex brun : 1 individu.

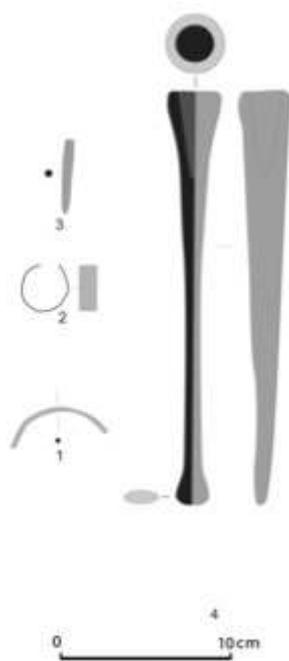
Polissoir : 1 individu en rhyolite finement polie et 1 individu en calcite finement polie.

Molette en rhyolite : 1 individu.

5.3. Matériel métallique

Alliage cuivreux

Fig. 54 : Matériel métallique : bracelet (1), anneau (2), tige de fer (3), ciseau à douille (4).



(dessin Bérato / DAO Aycard).

Bracelet de 0,2 cm de section et diamètre d'au moins 8 cm (fig. 54, 1).

Anneau ouvert d'environ 2,5 cm de diamètre, de 0,15 cm d'épaisseur et large de 1 cm (fig. 54, 2).

Fer

Tige cylindrique de 0,5 cm de section, amincie au niveau de l'extrémité intacte (fig. 54, 3).

Ciseau à bois, long de 24 cm. La douille longue de 5 cm présente une ouverture de 3 cm de diamètre pour l'emmanchement, puis l'objet s'effile vers l'autre extrémité qui s'évase et devient plate, large de 1,8 cm (fig. 54, 4). Il est daté de la seconde moitié du V^e s. av. n. è. (Tendille 1982, 39, fig. 2, 20).

6. Datation du mobilier (J. Bérato)

- 63 La datation du site repose principalement sur le matériel importé, en particulier les amphores massaliètes, mais aussi sur la céramique modelée de fabrication locale.
- 64 Les amphores massaliètes de type Py 1 (5 individus) se rencontrent vers 500 av. n. è., les amphores Py 3 (6 individus) se situent dans la première moitié du V^e s. av. n. è. et les amphores Py 4 (les plus nombreuses, 11 individus) sont présentes durant le V^e s. av. n. è.
- 65 La céramique modelée locale prédomine, 318 individus, qui correspondent à 89% de l'ensemble du matériel. Les urnes modelées F1330 du tout début du premier âge du Fer sont présentes (28 individus), mais on ne retrouve aucun élément dérivé du Bronze final III, qui est un bon marqueur du tout début de l'âge du Fer. Les formes fermées modelées F1340 (33 individus), F1350 (14 individus), F1360 (47 individus), F1370 (46

individus) et F1390 (31 individus), qui sont présentes au V^e s. av. n. è. sont les plus nombreuses. Les formes du second âge du Fer, F1411, F1420 et F1471, ne sont présentes qu'en petit nombre (29 individus). Parmi les formes modelées ouvertes, seul le bol F3102 peut se situer au tout début de l'âge du Fer. Les autres formes ouvertes ne sont pas de bons marqueurs, car elles se rencontrent aussi bien au premier qu'au second âge du Fer. Le ciseau à bois est daté de la seconde moitié du V^e s. av. n. è.

- 66 La datation du site peut donc se situer de la fin du premier âge du Fer au début du second âge du Fer, dans le V^e s. av. n. è. L'occupation a été de courte durée, durant quatre générations peut-être.
- 67 Les aspects matériels de la vie quotidienne, manifestation de la vie culturelle indigène, sont les mêmes à Peigros que ceux rencontrés ailleurs dans le Var. L'habitat entretient avec Marseille des échanges, qui n'ont pas modifié les usages locaux. En particulier, comme sur l'ensemble des oppidums du Var, on ne retrouve ni lampe à huile, ni pesons (Bérato 2012).

7. Le Peigros et les échanges (J. Bérato)

- 68 Le Peigros est un habitat indigène qui acquiert des importations marseillaises pour sa consommation propre. La céramique importée, 39 individus, y représente seulement 11% de l'ensemble du matériel céramique, dont 7% pour les amphores massaliètes.
- 69 Bien que l'oppidum occupe une position stratégique, avec un panorama à 360°, et qu'il domine la faille géologique où devait courir une piste protohistorique de Sainte-Maxime au Muy reliant la Méditerranée à la dépression permienne, le site de Peigros tranche par la modestie de ses acquisitions de céramique importée. Le contraste est grand avec des places ouvertes aux influences extérieures, qui constituent le premier maillon dans les échanges commerciaux entre indigènes et Marseillais et servent à la redistribution (Bats 1992). A Baudouvin-La Bigoye, à La Valette, au VI^e - début V^e s. av. n. è., les amphores représentent 46,7% de l'ensemble des récipients, dont 27 % d'amphores massaliètes et les grands récipients de réserve 25% (Arnaud *et al.* 1986). Au Montjean, à Cavalaire/La Mole, les amphores forment 52% de l'ensemble du matériel céramique au V^e s. av. n. è. et les grands récipients de réserve F1390, 20% de la céramique modelée (renseignement Gilles Wallon). Au Mont Garou, à Sanary, vers 480/380, l'ensemble des importations représente 50 % du total des céramiques où les amphores marseillaises sont majoritaires (Arcelin *et al.* 1982).
- 70 Les importations correspondent donc sur le Peigros à un site de consommation. La vaisselle importée est très minoritaire et ne devait pas être destinée au service de table. La céramique indigène n'a pas fait l'objet de transferts techniques de la part de Marseille. Certes les habitants de Peigros ont bu du vin marseillais, mais vraisemblablement à la suite d'un troc en nature. On ne retrouve pas de monnaies marseillaises sur le site, alors que les premières émissions de Marseille sont déjà présentes dans l'hinterland varois. Ainsi, on a trouvé à Saint-Etienne-du-Clocher, Carcès, une hémiobole apparentée au type d'Auriol et une hémiobole au casque ionien, apparentée au type d'Auriol ainsi que des oboles de Marseille (Bérato, Thiant 2012).
- 71 Les grands récipients utilisés pour le stockage des produits agricoles témoignent, comme les pollens et les macro-restes végétaux, d'une exploitation agro-pastorale. Rapportés au nombre d'années d'occupation, leur nombre (40% des urnes, 53 formes de

plus de 40 cm à l'ouverture) est peu élevé pour 3 à 4 générations et renvoie à du stockage à usage domestique. La présence d'une fusaiole atteste la transformation de la laine de mouton en fil. En l'absence de faune, cette fusaiole et les deux faisselles évoquent l'élevage d'ovicapridés. Il est impossible, en revanche, de savoir quelle part prenait la chasse dans l'alimentation.

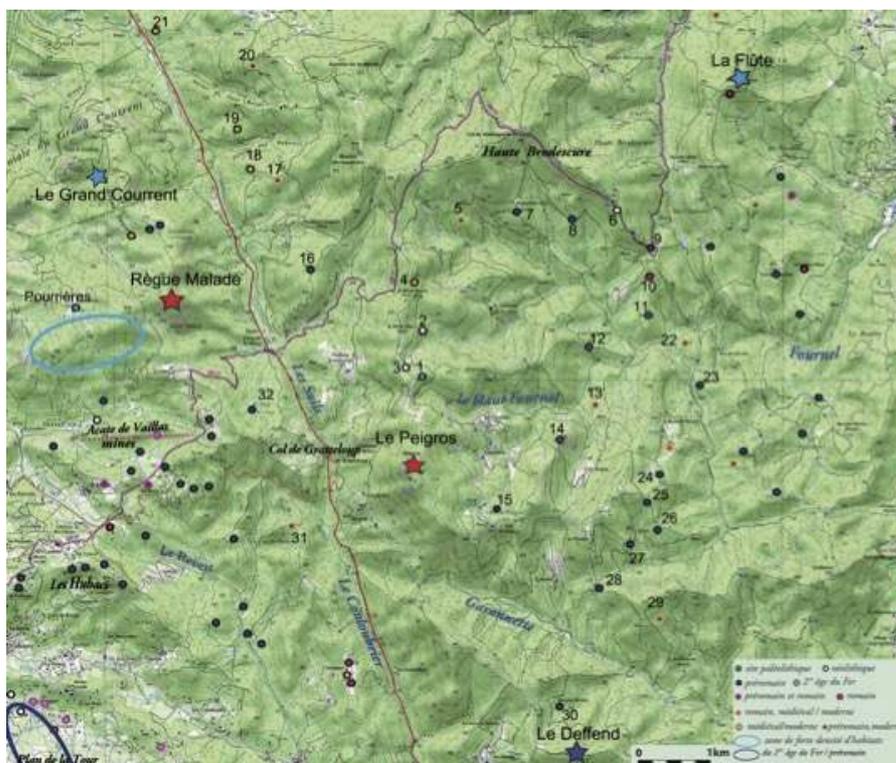
8. Autour du Peigros : l'occupation humaine dans les Maures orientales

- 72 À la suite de l'incendie qui a ravagé une partie des Maures durant l'été 1990, de larges étendues se sont trouvées temporairement débarrassées du maquis et du sous-bois. Des prospections, dirigées par M. Gazenbeek et J.-M. Michel, ont été organisées dans les zones incendiées du Plan de la Tour et dans la partie orientale des Maures entre la vallée du Préconil et la vallée de l'Argens. Les campagnes de prospections successives, si elles n'ont pu, la plupart du temps, distinguer les habitats et les épandages du premier âge du Fer de ceux du second âge du Fer, ont néanmoins montré les grandes caractéristiques de l'occupation humaine dans le massif (Michel 1991 ; Gazenbeek 1992, 1993a, 1993b ; Bertoncetto, Gazenbeek 1997)15.
- 73 Les petits sites d'habitat¹⁶ préromains sont situés presque tous en dehors des fonds de vallon et loin de la côte (fig.55). Ils sont implantés sur des sommets, sur des pentes, et des replats, à l'exception des versants ouest des crêtes nord-sud, éventés et moins ensoleillés. Les versants est et sud sont très nettement privilégiés. Les crues des torrents et ruisseaux ont sans doute empêché les implantations en fond de vallée. La destruction des sites ou leur enfouissement paraît moins plausible devant l'évitement qui se maintient même aujourd'hui. L'exemple du bassin de la Gaillarde, qui est restée quasiment vide de gisements préromains en dépit d'une topographie propice à l'établissement humain, « montre le peu d'attraction à cette période pour les zones basses » (Gazenbeek 1993a, 8).
- 74 Les Maures orientales et le massif du Grand Courant contrastent avec les plateaux de Pourières et du Plan de la Tour qui témoignent d'une occupation beaucoup plus dense durant l'âge du Fer¹⁷.
- 75 Il existe des traces d'occupation dès le Néolithique dans les Maures orientales (menhir, n° 2, et concentration, n° 3, sur la crête au nord du Peigros). Mais c'est à l'âge du Fer que le nombre des habitats se multiplie, dont plusieurs habitats perchés fortifiés. Les importations venues de Marseille et d'Italie permettent de les situer dans le temps. L'habitat perché fortifié se développe tôt au voisinage du Peigros (fig.1) : à San Peire, au sud du Plan de la Tour, les premières traces d'occupation remontent au Chalcolithique et à l'âge du Bronze, et le site fortifié dure de la fin du VI^e s. au V^e s. Le V^e s. voit la création de quatre habitats fortifiés de hauteur : Règue-Malade et Castel-Diol à l'ouest de la faille le Muy-St Maximin, Croix-Bœuf et le Peigros dans le massif oriental. Ils sont distants les uns des autres de 3,4 à 6 km, séparés par au moins une crête, et sont haut perchés (plus de 400 m pour le Peigros, Règue-malade, Castel-Diol et San Peire). Trois d'entre eux font partie des petits oppida de moins de 5000 m². Seul l'oppidum de Règue-Malade, plus grand que les autres (8000 m²), et doté de plusieurs remparts, perdure au delà du V^e s. siècle, jusqu'au III^e s (Bertoncetto et Gazenbeek 1997, 607). Au III^e s. ou au II^e s. de nouveaux habitats fortifiés prennent le relais. Dans le massif oriental, l'habitat fortifié du Meinier est édifié au III^e s. à proximité de la côte, et témoigne de la

sécurisation des côtes (Bérato et Falconet 2013). Après l'abandon de l'oppidum de Règue-Malade, un nouvel oppidum, plus petit mais également doté d'un système défensif important, le Nid d'Aigle, est créé dans le massif du Grand Courrent tandis que se développe le vaste habitat groupé de Pourrières au sud de Règue-Malade (fig. 55 n° 29 et 30) (Bertoncello et Gazenbeek 1997 : 608). Au nord du massif, les implantations perchées du Rocher de Roquebrune ont peut-être pour origine un habitat fortifié daté de façon imprécise de la transition du premier au deuxième âge du Fer et elles se développent à partir du III^e et du II^e s. tandis que l'occupation au Castellard et à la Flûte s'étend du II^e s. au I^{er} s. av. n. è. (Michel 1991, 19 ; Bertoncello in Michel 1991, 12). Au sud, le petit habitat fortifié du Deffend, entouré d'un rempart circulaire, n'est pas daté. Il surplombe la plaine côtière de Sainte Maxime depuis une crête du flanc sud du vallon de la Garonnette.

- 76 Dans les Maures orientales, les habitats perchés fortifiés sont peu nombreux et tous implantés sur les marges du massif (fig.1). Ils sont éloignés les uns des autres, à l'exception de la Flûte et du Castellard. Le plus proche du Peigros, l'oppidum du Deffend, distant de 3,5 km environ, est séparé du territoire proche du Peigros par le vallon encaissé de la Garonnette.
- 77 A l'inverse, les petits habitats de l'âge du Fer, représentés par une ou deux cabanes ou maisons, ou des matériaux de construction et des meules, sont répartis sur toutes les pentes et les crêtes de l'intérieur du massif, à l'exception des fonds de vallées. Bien peu de ces lieux d'occupation ont pu être datés de l'une ou l'autre des phases de l'âge du Fer en l'absence de céramique d'importation. Les amphores massaliètes puis italiques et la céramique campanienne y sont très rares, présentes, au mieux, par un ou deux tessons, alors qu'elles sont assez abondantes dans les sites de plateaux. Une seule cabane et la concentration voisine sont à rapporter au 2^e âge du Fer sur une crête au nord du Peigros à Attanoux (n° 6). Ce n'est pas le cas à l'ouest des Suils où le plateau de Pourrières a connu qu'un fort développement au II^e s. avec un habitat groupé et de nombreuses cabanes dispersées. Le plateau du Plan de la Tour et le bassin de Valauris, à l'est des Hubacs, ont aussi connu un fort développement qui se traduit par un épandage quasi continu de céramiques (Gazenbeek 1993a). L'occupation romaine est très clairsemée au cœur du massif comme elle le sera au Moyen Âge et elle est concentrée dans les Petites Maures et la vallée de la Gaillarde, sur les marges de la vallée de l'Argens. La mise en valeur du massif prend place à l'époque moderne comme en témoignent les nombreuses restanques et terrasses qui émaillent les pentes.
- 78 La position stratégique du Peigros en surplomb du col de Gratteloup et de la vallée des Suils, seul passage aisé entre la haute vallée de l'Argens et la côte, a été soulignée plus haut. Il semble pourtant qu'un autre facteur ait pu jouer dans le choix de son implantation : il surplombe plusieurs petits bassins (en blanc sur la carte, fig. 55) qui conservent encore aujourd'hui une vocation agricole. Ils se situent au pied du versant est, plus au nord sur la ligne de crête, ainsi que sur des épaulements du versant ouest. La présence importante du plantain dans les pollens témoigne de la présence de bétail à proximité et sans doute à l'intérieur de l'enceinte.

Fig. 55 : Carte des sites identifiés lors des prospections 1990-1993 dans les Maures orientales et le plateau de Pourrières.



(d'après les cartes de M. Gazenbeek 1993b et J.-M. Michel 1991 ; fond de carte © GEOPORTAIL).

1 : Attanoux (SMX 28-29) concentration, préromain et cabane du 2^e âge du fer. 2 : La Vieille Mère (SMX 31) menhir disparu. 3 : La Vieille Mère (SMX 30) concentration néolithique. 4 : Le Vieux Revest (SMX 32) castrum médiéval. 5 : Chapelle St Daumas (SMX 27) concentration, préromain ; chapelle et cabanes, médiéval et moderne. 6 : Haute-Brodescure (ROQ 26) tombe à caisson préhistorique, âge du Bronze ? 7 : St Daumas (SMX 25) épandage, préromain. 8 : St Daumas est (SMX 27) concentration, cabane, préromain. 9 : Les Clapiers (ROQ 27) concentration, préromain. 10 : Brodescure (SMX 49) petit habitat romain. 11 : Vaucoulongue (SMX 47) cabane & clapiers, préromain. 12 : Vaucoulongue (SMX ??) chemin, préromain. 13 : Vaucoulongue (ROQ 102) objets isolés, préromain ; cabane modern. 14 : Valcologne (SMX 50) petit habitat, préromain. 15 : L'aire de Peigros (SMX 43) concentration, préromain. 16 : Couraou (SMX 19) objets isolés ; cabane de 40 m² ; âge du Fer ? 17 : Sommet des Moulières (SMX 20) concentration, préromain ; cabane moderne. 18 : Sommet du Baguier 1 (SMX 21) cabane et enclos, XVI^e-XVII^e s. 19 : Sommet du Baguier 2 (SMX ???) cabane et enclos, XVI^e s. 20 : Sommet de Font-Rouge (SMX 23) concentration, préromain ; cabanes, XVI^e-XVII^e s. 21 : Cros de Mouton (SMX 24) cabanes XVI^e-XVII^e s. 22 : Pas de l'Eouvé (SMX XXX) épandage, préromain ; 2 cabanes, XVI^e s. 23 : Vallon du Fournel (SMX 38) petit habitat, préromain. 24 : Le Bernard Est (SMX 34) petit habitat, préromain, cabanes. 25 : Le Bernard Est (SMX 33) petit habitat, préromain. 26 : Le Bernard (Planète) (SMX 18) cabane, préromain. 27 : Le Bernard (Planète) (SMX 18) cabane, préromain. 28 : Col de Camelin (SMX 17) épandage, préromain. 29 : Camelin (SMX17) épandage, préromain ; bastide XVII^e s. - XVIII^e s. 30 : Ferme de Mondon (SMX 44) épandage, préromain. 31 : Le Cros du Mouton (SMX 138) habitat, préromain. 32 : Les Suils (SMX 080) concentration, préromain.

- 79 Le relief dessine pour le Peigros un terroir d'une dizaine de km², limité par des vallées encaissées : au nord-ouest, le vallon de Couraou, à l'ouest, le vallon des Suils et du Couloubrier, et au sud le vallon de la Garonnette. Il correspond au bassin versant du Haut Fournel et de son affluent nord et les lieux de trouvaille sont dispersés sur son pourtour. Les habitants du Peigros ont pu exploiter les épaulements plats et les petits fonds de vallons secondaires situés dans son voisinage immédiat pour des activités agricoles, et déployer leurs activités pastorales sur les pentes plus lointaines. Au nord, sur les pentes raides de la Haute Brodescure, les épandages et les petites concentrations (n° 5, 7, 8 et 9) représentent sans doute des installations légères liées à des activités

pastorales. Au sud et à l'est, de petits habitats sur des buttes plus basses ou sur une terrasse sont espacés de 1500 à 2000 m (n° 14, 11 et 23). Faute de datation, on ne sait lesquels sont contemporains du Peigros. Toutefois, la proximité de la concentration de l'aire du Peigros (n° 15) à l'habitat perché donne du poids à l'hypothèse d'une annexe proche des terres agricoles. À l'inverse, les petites unités d'habitation préromaines, rassemblées sur 400 m sur les pentes du Bernard (n° 24 à 27) et tournées vers l'est, paraissent conformes au modèle d'occupation plus tardif, mis en évidence par F. Bertoncello et M. Gazenbeek sur le plateau de Pourrières (1997, 607).

- 80 L'habitat du Cros de Claude (31) dans la vallée du Couloubrier est proche du Peigros mais deux facteurs ont dû limiter les possibilités d'extension du territoire de ce dernier du côté ouest : la présence de l'oppidum contemporain de Règue-Malade et le manque d'attractivité des vallées des Suils et du Couloubrier qui suivent la faille le Muy - Sainte-Maxime. Elles ont peu attiré d'occupants avant l'époque romaine au sud, et avant l'époque moderne au nord.

9. Le Peigros, témoin d'un mode de vie traditionnelle

- 81 L'état dégradé de l'habitat fortifié du Peigros n'a pas permis d'en retirer tous les enseignements qu'on en espérait. Pour situer ses occupants au sein de la société du Ve s. des Maures on est donc contraint d'en rester à des généralités. Bien qu'en vingt ans, la recherche ait considérablement progressé, qu'un inventaire détaillé décrive l'ensemble des habitats fortifiés et des habitats ouverts connus (Bérato *et al.* 1995, 2009), la disparité des connaissances reste un handicap insurmontable. Peu d'habitats contemporains, dans la région varoise, ont fait l'objet de fouilles extensives, hormis Le Montjean (plus de 250 m² décapés ; Wallon 1984, 1986), le Mont-Garou (Arcelin *et al.* 1982) et Baudouvin-La Bigoye (Arnaud *et al.* 1986), situés près de la côte. D'autres comme Maravielle (Wallon 1986) n'ont fait l'objet que de brefs sondages. Il existe donc une grande hétérogénéité dans nos connaissances. Les dimensions du ou des murs d'enceinte, l'importance du mobilier et la proportion des céramiques importées ne varient pas de façon concomitante et ne donnent pas actuellement d'indications sur les relations entre grands et petits habitats fortifiés. L'oppidum de Règue-Malade, contemporain du Peigros et qui lui survit, pourrait être candidat à un rôle de place centrale micro-régionale mais les quelques tessons collectés lors de prospections permettent seulement de le dater (Bertoncello, Gazenbeek 1997, 607).
- 82 Le Peigros, sans dolia, avec quelques rares acquisitions d'amphores et de vin, donne l'image d'un habitat de tradition indigène qui a abrité une petite communauté à vocation agro-pastorale, peu tournée vers les « nouveaux » échanges développés par les habitats côtiers.
- 83 Durant le premier âge du Fer, le caractère cloisonné des Maures a été déterminant dans le maintien d'un certain nombre de ces implantations fortifiées où s'est perpétué le mode vie indigène durant quelques générations. La fouille du Peigros a contribué à illustrer cet aspect de l'habitat protohistorique de la moyenne montagne varoise, et a enrichi le corpus des types de céramique indigène du Ve s. av. n. è.

BIBLIOGRAPHIE

- Alline et al. 2006** : ALLINE (C.), DEVILLIERS (B.) avec la collaboration de BERTONCELLO (F.), BOUBY (L.), BRUNETON (H.), BUI THI MAI, CADE (C.), REVIL (A.) — Archéologie et paléoenvironnement sur le site du pont romain des Esclapes (Fréjus, Var). *ArchéoSciences* 2006, n° 30, pp. 181-196.
- André 1981** : ANDRÉ (J.) — *L'alimentation et la cuisine à Rome*. Les Belles Lettres, Paris 1981.
- Arcelin 1989** : ARCELIN (P.) — Évolution des formes de l'habitat en Provence occidentale durant l'âge du Fer. In : *Habitats et structures domestiques en méditerranée occidentale durant la Protohistoire* (Pré-actes du coll. int. d'Arles, 1989). Aix-en-Provence, *Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale*, 1989, pp. 64-68.
- Arcelin 1999** : ARCELIN (P.) — L'habitat dans l'image sociale des Gaulois du Midi. La question des résidences aristocratiques. In : BRAEMER (Fr.), CLEUZIQU (S.), COUDART (A.) éd. — *Habitat et société. Actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, octobre 1998*. Antibes, éd. A.P.D.C.A., 1999, pp. 439-479.
- Arcelin 2001** : ARCELIN (P.) — Territoires et habitats dans l'évolution des sociétés celtiques de la Gaule méditerranéenne. In : BERROCAL-RANGEL (L.), GARDES (Ph.) dir. — *Celtos e Iberos. Las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania. Actes de la table ronde de Madrid, janvier 1998*. Madrid, Real Academia de la Historia, Casa de Velásquez, 2001, pp. 137-160 (coll. Bibliotheca Archaeologia Hispana, 8).
- Arcelin et al. 1982** : ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (C.), GASCO (Y.), coll. CHABOT (L.), COLUMEAU (P.), VERNET (J.-L.) — Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 5, 1982, pp. 53-137.
- Arcelin, Dedet 1985** : ARCELIN (P.), DEDET (B.) — Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen, des origines à la fin du II^e s. av. J.-C. In : PY (M.), DEDET (B.) éd. — *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, A.R.A.L.O., 1985, pp. 11-37 (coll. Cahier 14).
- Arnaud et al. 1986** : ARNAUD (P.), ARNAUD-PORTELLI (A.), BOAGNO (D.), BORREANI (M.), COLIN (H. et J.), LAMOTHE (V.), LERAT (D.), MICHEL (F.) — Un site fortifié du premier âge du Fer : Baudouvin-La Bigoye (La Valette, Var). *RSL*, LXII, 1986, pp. 47-94.
- Audouze, Van der Leeuw 1991** : AUDOUZE (F.), VAN DER LEEUW (S.) — *La fouille de Peigros. Hommes, espaces, et techniques dans la région de Fréjus (Var)*. Rapport du Programme ATP Fréjus-Argens. CNRS, Sophia Antipolis, 1991, pp. 63-66, non publié.
- Audouze, Van der Leeuw 2013** : AUDOUZE (F.), VAN DER LEEUW (S.) — Un habitat de hauteur fortifié dans les Maures : le Peigros (Sainte-Maxime), Var. In : KRAUSZ (S.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.), DECHEZLEPRÊTRE (T.) éd. — *L'Âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Ausonius Mémoire 32, Bordeaux, 2013, pp. 147-155.
- Bagan 2007** : BAGAN (G.) — L'habitat dispersé protohistorique dans le Midi de la France entre le VII^e et le III^e s. avant J.-C. *Histoire & Sociétés Rurales*, 2007/1, N° 27, pp. 7-36.
- Bastin 1964** : BASTIN (B.) — Recherches sur les relations entre la végétation actuelle et le spectre pollinique récent dans la forêt de Soignes (Belgique). *Agricultura*, 1964, vol. 12, pp. 341-373.

Bats 1992 : BATS (M.) — Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.). In : *Marseille grecque et la Gaule. Ét. Massa*, Aix-en-Provence, 3, 1992, pp. 263-277.

Bérato 2002 : BÉRATO (J.) — Territoire et faciès culturel à l'âge du Fer dans le Var : bilan de vingt ans de recherches. In : GARCIA (D.), VERDIN (F.) — *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. — Paris, 2002, pp. 160-172.

Bérato 2008 : BÉRATO (J.) — La céramique modelée de l'âge du Fer dans le Var. In : BROCHIER (J.-É.), GUILCHER, (A.) et PAGNI (M.) dir. — *Archéologies de Provence et d'ailleurs - Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade, Bulletin d'Archéologie de Provence*, BAP supplément 5. Editions de l'APA, 2008, pp. 371-398.

Bérato 2011 : BÉRATO (J.) — Les échanges lors de l'âge du Fer dans le Var. *Annales de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var*, 63, n° 1, 2011, 74-88.

Bérato 2012 : BÉRATO (J.) — Marseille et la société indigène varoise durant l'âge du Fer. *Revue de la société des Amis du Vieux Toulon et de sa région*, 133, 2012, pp. 7-16.

Bérato, Magnin et al. 1989 : BERATO (J.), MAGNIN (F.), avec la collaboration de BERATO (N.), BRIEN (Fr.), COLUMEAU (Ph.), DUGAS (Fr.), GALLIANO (G.), IMBERT (L.), MARINVAL (Ph.), THINON (M.) — Le Touar, les Arcs-sur-Argens. Un habitat de plaine du Bronze Final II/IIIa et du premier âge du Fer dans son environnement. *DAM*, 12, 1989, pp. 7-40.

Bérato, Borréani, Laurier 1994 : BÉRATO (J.), BORRÉANI (M.) LAURIER (F.) — Un habitat de l'âge du Fer sur les pentes du Mont Aurélien (Pourrières, Var), *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 267-280.

Bérato, Borréani, 2000 : BÉRATO (J.), BORREANI (M.) — Les formes de l'habitat protohistorique dans le Var. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) éd. - *Les formes de l'habitat protohistorique dans le Var, in Le Temps des Gaulois en Provence. Martigues, Ville de Martigues / Musée Ziem*, 2000, pp. 113-116.

Bérato, Dugas, Reynier 1988 : BERATO (J.), DUGAS (F.), REYNIER (J) — L'habitat protohistorique de hauteur de Castel Diol, *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, Les Arcs (Var), 1988, vol. 40, n°2, pp. 83-90.

Bérato et al. 1995 : BÉRATO (J.), BORRÉANI (M.), GEBARA (G.), MICHEL (J.-M.) — L'âge du Fer dans la dépression permienne, et dans les massifs des Maures et de l'Estérel (Var), *DAM*, 18, 1995, pp. 45-77.

Bérato et al. 2009 : BÉRATO (J.), AYCARD (P.), BERRE (L. et M.), BRAND (P.-E.), CLAIRICI (Ch.), CONGÈS (G.), DROIN (V.), DUGAS (Fr.), FALCONNET (A.), GAYRARD (P.), GÉRARD (J.-P.), LAGRUE (L.), LAURIER (FR.), LIOT (G.), MICHEL (J.-M.), THIANT (J.-Y.), THOURY (J.-P.), VASSEUR (R.) — *Les formes de l'habitat de l'âge du Fer dans le département du Var*. Programme Collectif de Recherche 2007-2009. Dact., 2009, 342 p., 591 ill., 32 tabl.

Bérato, Thiant 2012 : BÉRATO (J.), THIANT (J.-Y.) — Habitat de plaine de l'âge du Fer à Saint-Etienne-du-Clocher (Carcès, Var). *BAP*, 34, 2012, pp. 47-61.

Bérato, Falconnet 2014 : BÉRATO (J.), FALCONNET (A.) — L'oppidum du Meinier, Sainte Maxime, Var. *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2014.

Bergaglio, Talon, Médail 2004 : BERGAGLIO (M.), TALON (B.), MÉDAIL (F.) — Histoire et dynamique des forêts de l'Ubac du massif des Maures (Var) au cours des derniers 7000 ans. *Paléoécologie*, 2004, pp. 1-25.

Bergaglio, Talon, Médail 2006 : BERGAGLIO (M.), TALON (B.), MÉDAIL (F.) — Histoire et dynamique des forêts de l'Ubac du massif des Maures (Var) au cours des derniers 8000 ans. *Forêt méditerranéenne*, XXVII, n°1, mars 2006, pp. 3-16.

Bertoncello 1991 : BERTONCELLO (F.) — Inventaire et analyse de la répartition des gisements [des prospections J.-M. Michel 1991]. In : Fiches (J.-L.) et Van der Leeuw (S.). *Programme Fréjus-Argens, Carte archéologique du Var oriental*, Valbonne, 1991, pp. 13-26, non publié.

Bertoncello, Gazenbeek 1997 : BERTONCELLO (F.), GAZENBEEK (M.) — Dynamique du peuplement en moyenne montagne : le massif des Maures (Var) entre le deuxième Age du fer et la fin de l'Antiquité. In : BURNOUF (J.), BRAVARD (J.-P.), CHOUQUER (G.) éd. — *La Dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes : XVIII^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, actes des rencontres, 19-20-21 octobre 1996*. Éditions APDCA, Sophia Antipolis, 1997, p. 601-620.

Bertucchi 1990 : BERTUCCHI (G.) — Les amphores massaliètes à Marseille : les différentes productions. *Études massaliètes*, 2, 1990, pp. 15-20.

Borreani 1984 : BORREANI (M.) — L'Oppidum de Baudouvin - La Bigoye , *AnnSocToulon*, 36-2, pp. 87-91.

Brun (1999) : BRUN (J.-P.) — Peigros. In : BRUN (J.-P.) — *Carte archéologique de la Gaule, Le Var*, 83/2, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1999, p. 115, fig. 801, 803, 804 (CAG, 83/2).

Brun 1999 : BRUN (J.-P.) — *Carte archéologique de la Gaule, Le Var*. 83/2, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1999, (CAG, 83/2).

Brun 1990 : BRUN (J.-P.) — Des terrasses de culture massaliotes sur l'île de Porquerolles ? *Méditerranée*, 71, 3-4, 1990, pp. 13-15 (L'agriculture en terrasses sur les versants méditerranéens ; histoire, conséquences sur l'évolution du milieu. Séminaire - Aix-en-Provence - 3 février 1990).

Bui Thi Mai 2003a : BUI THI MAI — Les pollens comme témoins d'activités agricoles. In *Le traitement des récoltes : un regard sur la diversité, du Néolithique au présent. XXIII^e Rencontres Internat. d'Archéol. et d'Histoire d'Antibes*. Ed. APDCA, Antibes, 2003, pp. 493-506.

Bui Thi Mai 2003b : BUI THI MAI — Le paléoenvironnement reconstitué par les pollens sur le site des Encourdoules à Vallauris. *Institut de Préhist. et d'Archéol. Alpes Méditerranée*. Hors série, n° 3, p. 163-167. éd. IPAAM.

Buxó i Capdevilla 1993 : BUXÓ I CAPDEVILLA (R.) — *Des semences et des fruits. Cueillette et agriculture en France et en Espagne méditerranéenne du Néolithique à l'âge du Fer*. Thèse, Université de Montpellier II, Montpellier 1993.

Comet 1992 : COMET (G.) — *Le paysan et son outil. Essai d'histoire technique des céréales (France, VIII^e - XV^e siècles)*, École française de Rome, 711 p.

Cubero-Corpas 1994 : CUBERO-CORPAS (C.) — *La agricultura en la Edad de Hierro en el Noroeste de la Peninsula Iberica a partir del analisis carpologico*. Thèse multicopiée. Faculté de Géographie et d'Histoire, Université de Barcelone, Barcelone 1994.

Dubar et al. 2004 : DUBAR (M.), BUI THI MAI, NICOL-PICHARD (S.), THINON (M.) — Étude palynologique du carottage de Pont d'Argens (Roquebrune-sur-Argens, Var) : histoire holocène de la végétation en Provence cristalline ; facteurs naturels et anthropiques. *Ecologia mediterranea*, 2004, t. 30, fasc. 2, pp. 147-157.

Fiches et al. 1993 : FICHES (J.-L.), AUDOUZE (F.), VAN DER LEEUW (S.) coord. — *Hommes, espaces et techniques dans la région de Fréjus (Var). Occupation et environnement dans le bassin de l'Argens depuis le*

Néolithique / présenté par le Centre de recherches archéologiques du CNRS, Sophia Antipolis et le Département d'archéologie de l'Université de Cambridge, 1993. 131 p., rapport final non publié.

Garcia 2005 : GARCIA (D.) — Du village à la ville protohistorique dans le sud-est de la France. *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 15, 2005, pp. 73-86.

Gazenbeek 1992 : GAZENBEEK (M.) — Prospections dans le Massif des Maures. Campagnes de septembre 1991, septembre-octobre 1992. Programme Fréjus-Argens, 19 p., rapport non publié.

Gazenbeek 1993a : GAZENBEEK (M.) — Prospections dans le Massif des Maures (Programme "Fréjus-Argens"). In : FICHES (J.-L.), AUDOUZE (F.), VAN DER LEEUW (S.) éd. - *Hommes, Espaces et Techniques dans la région de Fréjus (Var) : occupation et environnement dans le bassin de l'Argens depuis le Néolithique. Rapport final du projet "Fréjus-Argens" 1990-1993*. Sophia Antipolis, 47 p., non publié

Gazenbeek 1993b : GAZENBEEK (M.) — Sondages et prospections dans le Massif des Maures. Campagne de Septembre 1993. Programme Fréjus-Argens. Sophia Antipolis, 36 p., non publié.

Marinval 1988 : MARINVAL (Ph.) — *Cueillette, agriculture et alimentation végétale de l'Épipaléolithique jusqu'au second âge du Fer en France méridionale : apports paléethnologiques de la carpologie*. Mémoire de thèse. École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris 1988.

Marinval 1995 : MARINVAL (Ph.) — Données carpologiques françaises sur les Millets (*Panicum milliaceum* L. et *Setaria italica* L. Beauv.) de la Protohistoire au Moyen Âge. In : HÖRANDNER (E.) dir. - *Millet, Hirse, Millet*. Actes du Congrès d'Aizenay, 18-19 Août 1990. *Grazer Beiträge zur Europäischen Ethnologie*, 4, pp. 31-61.

Michel 1991 : MICHEL (J.-M.) — Prospections dans l'Est du Massif des Maures. Octobre 1990 et septembre 1991. Communes de Sainte-Maxime et de Roquebrune-sur-Argens. In : FICHES (J.-L.) et VAN DER LEEUW (S.) - *Programme Fréjus-Argens, Carte archéologique du Var oriental*, Valbonne, 1991, pp. 13-26, non publié.

Py 1993 : PY (M.) dir. — DICOCER, *Lattara*, 6.

Renault-Miskovsky, Girard 1969 : RENAULT-MISKOVSKY (J.), GIRARD (M.) — Nouvelles techniques de préparation en palynologie appliquée à trois sédiments du quaternaire final de l'abri Cornille, Istres-Bouches-du-Rhône, *Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire*, 1969, fasc.4, pp. 275-284.

Stouff 1970 : STOUFF (L.) — *Ravitaillement et alimentation en Provence au XIVe et XVe siècles*. Mouthon, Paris 1970.

Tendille 1982 : TENDILLE (C.) — Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : instruments et outils divers (V). *DAM*, 5, 1982, pp. 33-52.

Trevillers, Wallon 1965 : TREVILLERS (H. de) et WALLON (D.) — L'enceinte protohistorique du Montjean (commune de la Mole - Var). *BSPF*, 1965, pp. 228 - 230.

Van der Leeuw, Audouze 1991 : VAN DER LEEUW (S.), AUDOUZE (F.) — *Fouille du site de hauteur du Peigros à Sainte-Maxime (Var)*. Rapport de fouille 1991, non publié.

Wallon 1984 : WALLON (D.) — *Un oppidum côtier du Massif des Maures : le Montjean. Le problème de ses relations avec Marseille*, Mémoire de maîtrise, Université Paris I, Paris.

Wallon 1986 : WALLON (D.) — La Môle : Maravielle, *Gallia*, 44-2, 1986, pp. 476-477.

Wallon 1991 : WALLON (D.) — Sainte-Maxime : Peigros, *Gallia Informations*, 1990, 1 et 2, 1991, p. 235.

NOTES

1. Lorsque le titre du chapitre n'est pas suivi d'un nom d'auteur, le texte est de F. Audouze et S. van der Leeuw.
2. Nous remercions B. Laudon, propriétaire du terrain d'avoir autorisé les fouilles, et D. Wallon de nous avoir laissé reprendre les fouilles à sa suite. Nos remerciements vont aussi à J.-P. Brun, G. Congès et P. Pion pour leurs conseils et aux rapporteurs du manuscrit pour leurs utiles critiques. Nous exprimons notre gratitude à A. Carrier pour les relevés photogrammétriques, à J. Chevalier, P. Garczynsky, M. Ballinger, J.-D. Strich pour la mise au net des plans et des coupes, et Ph. Aycart pour la DAO de la céramique. Les fouilles et les prospections ont été accomplies grâce à des subventions du Ministère de la Culture, de la British Academy, de la Society of Antiquaries of London et de la McDonald Foundation for Archaeological Research.
3. Les dates obtenues pour les échantillons anthracologiques indiquent l'âge du Bronze puis le Moyen Âge (Bergaglio, Talon, Médail 2004).
4. Plantation de chênes-liège.
5. Les zones de fouille, perpendiculaires pour la plupart au rempart ont été dénommées « tranchées » d'où leur abréviation en T1, T2 etc. Seules T2, T13, T14 et T15 sont de véritables tranchées longues de 6 m pour la première, et de 10 m environ pour les autres et constituent des transects à travers une partie de la plateforme sommitale, le rempart et l'éboulis.
6. Observations faites après lavage à l'eau oxygénée et tamisage à 50 µ. Nous remercions Michel Dubar pour nous avoir communiqué ces observations.
7. Les échantillons destinés à l'analyse palynologique ont été prélevés en cet endroit considéré comme en place par M. Dubar.
8. Les observations concernant la coupe sont celles de Gilles Sintès, géographe, à qui nous exprimons notre gratitude.
9. Les échantillons ont été traités par la méthode physico-chimique habituelle suivie d'un enrichissement en liqueur dense (Renault-Miskovsky, Girard 1969).
10. Cette faible quantité, inférieure au seuil de validité statistique, indique une probable altération des pollens. Mais comme leur composition globale ne diffère pas franchement des autres spectres, on peut également penser à une dilatation des dépôts due à des apports sédimentaires importants qui auraient « dilué » la pluie pollinique.
11. Deux échantillons de faible volume (de 2,1 et 3,2 litres) ont été prélevés et soumis à une flottation simple pratiquée sur tamis à maille de 2 et 0,5 mm.
12. La soixantaine de graines carbonisées retrouvées au Montjean se rattachaient selon M. Coquillat de la Société Linnéenne de Lyon « au blé tendre (*Triticum vulg.* Vill.) et à des vescerons « probablement *Vicia gracca*, *Vicia septum* L., *Vicia Tetrasperma* L. » (Trevillers, Wallon 1965, 229). Un pépin de raisin les accompagnait (Wallon 1984, 107).
13. L'étude du mobilier a été effectuée par Jacques Bérato, Centre Archéologique du Var et la DAO par Philippe Aycard, Centre Archéologique du Var. La réduction des figures est au 1/3.
14. En 1990-1993, 2000 tessons seulement avaient pu être étudiés. En 2012-2013, J. Bérato a repris l'étude de la céramique. Son étude a porté cette fois sur la totalité des poteries.
15. Les résultats et les données indiquées sur la carte proviennent des rapports de prospection de Jean-Marie Michel et de Michel Gazenbeek, et du travail de M. Gazenbeek et F. Bertoncetto pour le 2^e âge du Fer (1997), et pour les oppida, des travaux de J. Bérato *et al.* (1995).
16. La catégorie habitat inclut des cabanes et/ou du mobilier comportant meule ou torchis. Lorsqu'il n'y a que de la céramique, le gisement rentre dans la catégorie concentration si les tessons sont abondants sur une surface bien délimitée ; dans la catégorie épandage si ils sont dispersés. En montagne, les épandages peuvent venir de sites érodés. Les tessons de céramique modelée, très érodés, ne permettent pas de les rapporter à des types ou à une période plus précise que préromaine.

17. 471 gisements ou faits archéologiques ont été identifiés à l'ouest de la vallée des Suils et du Couloubrier contre 89 dans le massif des Maures orientales.

RÉSUMÉS

Au cours d'un siècle, le V^e av. n.è., qui voit les échanges économiques profondément modifiés par le commerce maritime et par l'activité économique des colons grecs de Marseille, l'habitat perché fortifié du Peigros témoigne, par son mobilier, de la persistance d'un mode de vie indigène, fondé sur des activités agro-pastorales, et peu tourné vers les échanges extérieurs. Édifié sur le sommet culminant des Maures orientales, il fait partie des sites fortifiés qui se situent sur le pourtour des Maures orientales et se range parmi les habitats fortifiés de petite dimension. La céramique importée de Marseille reste très minoritaire à côté d'une céramique modelée abondante. Les analyses palynologiques et carpologiques rendent compte d'un milieu de maquis en cours d'ouverture pour une agriculture de céréales et de légumineuses adaptée aux terrains pauvres et de prairies d'élevage.

During the Vth century BC, economic exchanges are deeply modified by the expansion of the sea trade and by the economic activity of the Greeks of Massilia. However, the fortified hilltop settlement of le Peigros illustrates a traditional indigenous way of life, based upon an agro-pastoral activity, and barely dealing with outside imports. Settled on the highest point of Les Maures orientales ranges, it is located on the margins of this range, as all other known fortified sites. The Greek imported ceramic from Massilia remains scarce in comparison with the numerous hand-made common forms. Pollens and macro-remains analyses shed light on a maquis landscape partially cleared for cereals and pulses cultivation and grazing.

INDEX

Keywords : perched settlement, 5th century BC, eastern Maures, retaining wall, rampart, cereals, shaped pottery, Massaliote pottery, agro-pastoral economy, occupation of the mountain territory

Mots-clés : habitat perché, Ve s. av. n.è., Maures orientales, mur de soutènement, rempart, céréales, céramique modelée, céramique massaliète, économie agro pastorale, occupation du territoire montagnard

AUTEURS

FRANÇOISE AUDOUZE

UMR 7041 ArScAn, Nanterrefrancoise.audouze@mae.u-paris10.fr

JACQUES BÉRATO

Centre Archéologique du Var, Toulon. jac.berato@orange.fr

BUI THI MAI

UMR7264 CEPAM, Nicebuiuthi2009@gmail.com

PHILIPPE MARINVAL

UMR5140 Archéologie des sociétés méditerranéennes, Lattesp.marinval@yahoo.fr

SANDER VAN DER LEEUW

School of Human Evolution and Social Change, Arizona State University, Tempe, États-Unis
vanderle@asu.edu

PHILIPPE AYCARD

Centre Archéologique du Var, Toulon

MICHEL DUBAR

UMR7264 CEPAM, Nicemichel.dubar@unice.fr

MICHÈLE BALLINGER

UMR 7041 ArScAn, Nanterremichele.ballinger@mae.u-paris10.fr